

Anna Maria Crimi
Gisèle Agnello

DELF ACTIF

TOUS PUBLICS ET SCOLAIRE

LIVRE DU PROFESSEUR
CORRIGÉS ET TRANSCRIPTIONS

NIVEAU

B2

du Cadre Européen Commun de Référence

 PIERRE
BORDAS
ET FILS



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
COMPRÉHENSION ORALE	6
COMPRÉHENSION ÉCRITE	23
PRODUCTION ÉCRITE	25
PRODUCTION ORALE	27
L'EXAMEN	28

Le DELF, Diplôme d'Études en Langue Française, est un diplôme officiel du ministère français de l'Éducation Nationale en français langue étrangère qui valide des compétences en langues : *compréhension écrite, compréhension orale, production écrite et production orale*.

Les apprenants qui désirent, entre autre, enrichir leur CV choisissent, en fonction de leur niveau, à quel examen s'inscrire car ces diplômes sont indépendants.

La réforme du DELF et du DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) de l'année 2005 élaborée par la Commission nationale du DELF et du DALF, a mis en place six diplômes indépendants qui correspondent à chacun des six niveaux de compétence du Cadre européen de référence pour les langues : A1, A2, B1, B2, C1, C2.

Afin de tenir compte de l'âge et des intérêts des candidats à un tel diplôme, une version scolaire et junior est réservée à un public scolarisé alors que la version tout publics est adressée aux adultes.

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) sous la direction du Conseil de l'Europe, a été publié, pour la première fois en 1996, suivi d'autres éditions en 1998 et en 2001.

Son objectif est d'amener les membres de l'Union Européenne à une unité linguistico-communicative. Pour encourager l'apprentissage des langues, le CECR veut réduire, voire éliminer, les barrières linguistiques pour :

- améliorer l'efficacité de la coopération internationale ;
- augmenter le respect envers les différentes identités culturelles ;
- obtenir une meilleure compréhension réciproque ;
- faciliter la mobilité de chaque citoyen ;
- diffuser l'accès aux informations ;
- optimiser les rapports de travail.

Le descriptif élaboré met en évidence quatre compétences linguistiques ou quatre habilités. Les deux premières (la production et la réception) s'appliquent quand l'émetteur n'interagit pas avec d'autres interlocuteurs. Les deux autres (l'interaction et la médiation) impliquent la présence d'un ou plusieurs interlocuteurs qui interagissent avec l'émetteur.

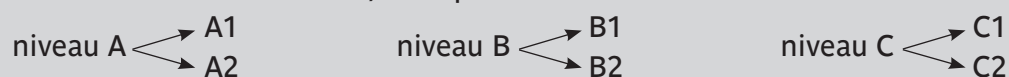
L'objectif du CECR est de décrire (de manière vraisemblable) comment la communication linguistique est utilisée par les citoyens européens. En particulier :

- production : s'exprimer oralement en continu, écrire ;
- réception : écouter et lire ;
- interaction : prendre part à une conversation ;
- médiation : activités de traduction et d'interprétation.

Les concepts de *savoir, savoir-faire, savoir-être* et *apprendre à apprendre* ont été analysés et déclinés en compétences selon trois niveaux :

- le niveau A (niveau élémentaire) ;
- le niveau B (niveau indépendant) ;
- le niveau C (niveau expérimenté).

À l'intérieur de ces niveaux, il est possible d'en différencier d'autres :



Les compétences décrivent ce que les élèves sont capables de faire lorsqu'ils sont devant un devoir communicatif, dans un contexte donné et en utilisant des ressources linguistiques.

AVANT-PROPOS

Cadre Européen Commun de Référence pour les langues		DELF	
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A1	<ul style="list-style-type: none"> • Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. • Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. • Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. 	A1
	A2	<ul style="list-style-type: none"> • Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). • Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. • Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats. 	A2
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B1	<ul style="list-style-type: none"> • Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. • Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. • Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. • Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée. 	B1
	B2	<ul style="list-style-type: none"> • Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. • Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. • Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. 	B2

B1		
COMPRENDRE	Écouter	<p>Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc.</p> <p>Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.</p>
	Lire	<p>Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail.</p> <p>Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.</p>
PARLER	Prendre part à une conversation	<p>Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée.</p> <p>Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).</p>
	S'exprimer oralement en continu	<p>Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts.</p> <p>Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets.</p> <p>Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.</p>
ÉCRIRE	Écrire	<p>Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.</p> <p>Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire des expériences et des impressions.</p>

COMPRÉHENSION ORALE

1-1 Exercice 1, page 8

Transcription

Extrait 1

Corinne : France F midi, Marc Divry à nos micros.

Marc Divry : Bonjour, bonjour et Bienvenue pour votre magazine jusqu'à onze heures, vous êtes nombreux à avoir réagi sur notre page facebook. Bonjour Corinne.

Corinne : Bonjour à vous.

Marc Divry : La question du jour, « Faut-il encore manger de la viande, Corinne ? »

Corinne : Ils sont effectivement nombreux à avoir réagi sur notre page et avec nous nos invités d'aujourd'hui nous allons revenir sur la question.

Marc Divry : Alors, vous l'avez déjà entendu : il y a des questions et des réactions qui nous arrivent de notre page facebook et puis vous aurez aussi la parole, tout à l'heure, à 10 heures trente en appelant le 21 97 à 24 centimes d'euro la minute. Le standard est ouvert.

Et la première question, la voici : Je me tourne vers vous Philippe Lapaix, c'est l'évolution de notre consommation de viande. Je lisais ce matin sur mon quotidien habituel euh... suite à une étude qui est sortie hier, pas plus tard qu'hier, l'évolution de la consommation de viande a changé, ça a complètement changé en 30 ans, c'est ça ?

Philippe Lapaix : Effectivement, au sortir de la guerre il y a eu une demande beaucoup plus importante de viande notamment dans les sociétés dites riches et développées donc... les pays occidentaux mais aussi les Etats-Unis... et d'autres encore !

Marc Divry : Il y en avait marre de manger des patates. C'est bien ça ?

Philippe Lapaix : Il faut dire que... qu'après la guerre il y avait des raisons objectives euh... de chercher d'autres substituts ... vous savez ils cherchaient des produits qui étaient présents à ce moment-là.... Aujourd'hui tous les jours nous rappelons aux gens qu'ils mangent un peu trop de viande et nous les incitons à manger plus de végétaux.

Marc Divry : Un auditeur en ligne, Patrick est avec nous au 21 97. Bonjour Patrick.

Patrick Lapaix : Bonjour Marc.

Marc Divry : Vous vouliez témoigner. Vous êtes éleveur de bovins charolais. Hein... c'est ça ?

Patrick Lapaix : Oui c'est ça et je suis fier d'être éleveur. Je suis tellement fier que je fais de la vente directe au consommateur. Je parle beaucoup avec mes clients, je fais des portes ouvertes et je vais même dans des écoles et ... et je voudrais témoigner contre les menus végétariens.

Extrait 2

Radio Fr Matin

- Rien pour les stars américaines mais tout, tout, pour un film français-autrichien, bouleversant, un drame sur le couple, la vieillesse, la mort et l'amour. *Amour* ce film déjà palme d'or à Cannes, il vient d'être nommé 5 fois aux oscars, on l'a appris hier après-midi,

meilleur film, meilleur scénario, meilleur réalisateur et évidemment une nomination pour une actrice de théâtre et de cinéma qui, à 85 ans, devient la doyenne des comédiennes nommées au titre de meilleure actrice aux oscars. Emanuelle Riva était à New York quand elle a appris la nouvelle ... Bonjour Emanuelle.

◆ Bonjour l'Europe là-bas...

● Alors Emanuelle Riva comment avez-vous appris votre nomination ?

◆ Et bien... tout à l'heure quand je me suis réveillée. Ici il était 8h trente, je n'étais encore pas levée ... et je l'ai appris par mes voisines de chambre. J'entendais des petits cris de joie et j'étais en train de me dire « Je ne serai pas nominée ». Je me disais « Je ne serais pas, je ne serai pas parce qu'il y en a bien d'autres, il y a plein de gens de talent partout, ça ne manque pas les talents ici et ailleurs ! » Voilà alors je l'ai appris et je suis tout simplement extrêmement contente, vraiment très heureuse que cela m'arrive. Bien entendu qui ne le serait pas à ma place ?

Extrait 3

Benjamin : Bonjour Noëlle.

Noëlle : Bonjour Benjamin.

Benjamin : Alors pour notre horoscope du jour en ce dimanche matin qui sera le héros de la bande zodiacale ?

Noëlle : La Balance. Et oui, la lune débarque chez vous aujourd'hui les balances. Le soleil, Mercure et Vénus nous envoient leurs plus belles ondes. Vous allez savoir trouver les mots justes pour exprimer vos sentiments les plus profonds.

Benjamin : Le grand perdant de ce dimanche, c'est qui ?

Noëlle : Oh, notre verseau ! Pour une fois les verseaux vous ne serez pas les seigneurs de la bande zodiacale. Allez, faites preuve d'humilité ! On peut pas gagner à tous les coups. Les planètes vont vous déstabiliser. Qu'importe ! Allez donc vous balader et prendre l'air pour décompresser !

Extrait 4

Puis-je vous demander de laisser deux instants sur le côté votre bol de céréales, vos croissants et vos petites tartines grillées, car dans « Bon Week-end » voici venu le moment de la gastronomie. J'accueille à mes côtés l'ambassadeur des guides *Resto Monsieur Paul Lemoine*. Bonjour votre excellence.

Paul Lemoine : Quel honneur ! Bonjour Jean-Claude.

Jean-Claude : À l'heure du petit déjeuner vous venez, chaque dimanche, partager votre coup de cœur gastronomique et ce matin vous nous emmenez découvrir la cuisine d'une bonne maison qui se situe pas loin d'un petit singe dont le crâne brille à force d'être caressé par les touristes. Nous allons donc à Mons ce matin.

Paul Lemoine : Effectivement, nous sommes à Mons et on est en plein centre-ville, on est rue de la clé, très près de la grande place de Mons et de ce fameux petit singe dont vous nous parliez et... nous voilà nous arrivons au restaurant La Coupole. Alors à la direction

de ce restaurant un jeune chef Franco Pirrone qui a osé s'engager dans un projet culinaire remarquable et ce n'était pas gagné d'avance.

Jean Claude : À ne pas confondre avec l'autre Franco ami de Salvatore Adamo.

Paul Lemoine : Une salle de restaurant absolument époustouflante avec un toit bien entendu, en verre, évidemment et.... bête d'où le nom du restaurant et Franco Pirrone nous propose une cuisine française avec une petite touche méditerranéenne qui est très très bien élaborée par ce jeune chef de cuisine qui apporte véritablement une touche de modernité dans cette cuisine française plutôt du sud. Une très très bonne table à Mons à des prix fort démocratiques avec un cadre vraiment exceptionnel, contemporain, lumineux, confortable ...

Extrait 5

Léo : Bonjour Noémie

Noémie : Bonjour Léo, Malheureusement je ne suis pas auprès de vous.

Léo : Vous êtes légèrement enroutée et c'est pour cette raison que vous avez préféré ne pas venir enrouter tout le studio de notre antenne. Avant de parler du sommaire de ce soir, parlez-nous du premier congrès interdisciplinaire sur le développement durable. Vous avez des infos pour nos auditeurs ?

Noémie : C'est sérieux, hein ! c'est très sérieux.

Léo : Il faut l'être !

Noémie : Voilà, je me disais qu'il y avait plusieurs choses qui pouvaient peut-être intéresser les personnes qui se préoccupent de l'environnement. Le titre de la conférence que nous allons vous retransmettre c'est la radioscopie de l'état de notre planète, océan, climat, alimentation et les voies de la transition.

Extrait 6

6h30, 9h Jean-Jacques Roux

Jean Jacques : Le journal de 8 h Philippe Maxin Bonjour !

Philippe : Bonjour Jean-Jacques, Bonjour à tous.

Jean Jacques : À la une ce matin sur nos antennes, l'école. Le ministre présente ce matin sa loi de refondation de l'école avec notamment comme nouveauté des cours de morale laïque et puis au sommaire les sports. Le tournoi de tennis de Melbourne. Chardy éliminé au quart, les espoirs français reposent maintenant sur les larges épaules de Tsonga.

Extrait 7

Le cinéma, on disait à l'époque le cinématographe, a fait ses débuts sous le chapiteau il ne faut pas l'oublier, c'était au départ un spectacle forain et, plus tard, ce septième art, comme on dit c'est beaucoup intéressé au cirque alors, évidemment, le plus célèbre film jamais tourné sous un chapiteau, me semble-t-il, c'est le cirque de Charlie Chaplin. C'était en 1928 un film d'une heure 10, absolument extraordinaire. Charlot, c'est le vagabond habituel qui est pris pour un pick pocket. Dans le film il y a un malentendu, un policier le poursuit, il finit par se réfugier dans un cirque, parce que c'est assez facile de s'y cacher, et alors là, c'est le début d'une chaîne de gags. Evidemment il va perturber complètement le cours du spectacle et il va devenir une sorte de héros malgré lui. C'est un film merveilleux et pour nos plus jeunes auditeurs qui ne connaîtraient pas le cirque de Chaplin, je ne peux que leur conseiller tout de suite d'en faire l'acquisition et de le regarder dès ce week-end.

Corrigé

	1	2	3	4	5	6	7
Interview		x					
Chronique							x
Horoscope			x				
Débat	x						
Bulletin d'information						x	
Reportage				x			
Conférence					x		

1-1 Exercice 2, page 8

Corrigé

1	Faut-il encore manger de la viande.
2	Nomination pour une actrice de cinéma.
3	Horoscope de deux signes zodiacaux : balance et verseau.
4	Restaurant La Coupole.
5	Premier congrès interdisciplinaire sur le développement durable.
6	Refondation de l'école et tournoi de Tennis.
7	Histoire du cirque.

1-2 Exercice 3, page 8

Transcription

Extrait 1

Journaliste : La question santé du jour c'est avec vous Docteur Sylvie Aubain. Vous êtes la directrice de la radio des médecins sur internet. Alors ce matin on parle des tatouages, ils sont de plus en plus à la mode et ils gagnent tous les milieux mais.... attention ils seraient dangereux ces tatouages, Sylvie ?

Sylvie Aubain : Et oui, le syndicat national des dermatologues nous met en garde contre les dangers des tatouages qui ne sont plus, aujourd'hui l'apanage des bikers ou des marginaux. Tout d'abord, ce sont les encres qui sont incriminées. Les pigments sont composés de métaux toxiques ou d'hydrocarbures, des produits reconnus comme étant cancérigènes surtout quand la peau est exposée aux ultra-violets et sachez que le rouge serait le plus toxique.

Journaliste : Moins grave on parle aussi d'allergies, je crois ?

Sylvie Aubain : Oui, ce sont des complications et même les complications les plus fréquentes.

Extrait 2

Agnès Vincent : Bonjour à tous bienvenus dans notre émission. Je suis ravie de vous retrouver pour ce millésime riche de nouvelles. François Boudin, reporter de notre antenne, était en Haïti la semaine dernière. Il en a recueilli une foule de témoignages pour comprendre comment vont les haïtiens quelques temps après le terrible séisme qui avait ravagé et endeuillé l'île. François, alors comment ça va dans l'île aujourd'hui ?

François Boudin : Et bien côté agriculture dont dépendent les deux tiers de la population, c'est vraiment la catastrophe. Les exploitations allaient enfin redonner des récoltes quand l'ouragan Cindy a ruiné tous les efforts, fin octobre dernier.

Extrait 3

Choisir une banque coopérative c'est décider de progresser et de faire naître un projet, c'est mettre en commun son énergie pour soutenir de nouvelles idées et les partager. C'est innover et construire ensemble pour aller plus loin. C'est aussi épargner pour financer et développer sa ville et sa région durablement et c'est choisir la banque Parisienne.

Banque Parisienne, la banque qui vous donne envie d'agir.

Extrait 4

- Marseille et la Provence ont inauguré dans l'enthousiasme leur tant attendu rendez-vous avec la culture, lancé officiellement par le Premier ministre puis célébré par une foule enthousiaste réunie pour une grande fête populaire. Marseille est donc officiellement la capitale de la culture. Au plus fort de la soirée, quelque 400.000 à 450.000 personnes, selon la police, ont rempli le centre-ville dont une majorité sur le Vieux-Port et ses abords où, à peine la nuit tombée, une «grande clameur» a retenti, suivie d'une illumination inédite de la cité.
- ◆ C'est un record absolu pour Marseille, du jamais vu, même pour une coupe d'Europe! C'est inouï, ça se passe bien, les gens ont l'air content, c'est important, c'est l'essentiel.
- La fête avait démarré en fin d'après-midi par une parade de chars dans les quartiers Nord, devant quelque 6.000 personnes.
Dans le centre le public convié à 19h00 pile a chanté, déclamé, même poussé un cri ... dans une « grande clameur », encouragé par les cloches des églises et même les cornes de brume des bateaux.
Puis l'éclairage public s'est éteint et un feu d'artifice et une impressionnante mise en lumière ont éclairé les monuments de la ville. La soirée s'est poursuivie avec des dizaines de spectacles dans la rue.
- ◆ Le jour J est arrivé, c'est évidemment plusieurs années de travail, de préparation et d'efforts. En tout cas, les chantiers, eux, le démontrent pour ceux qui, depuis Paris, auraient quelquefois quelques hésitations. Évidemment, j'aurais aimé que le Président de la République soit là, mais je comprends très bien qu'il avait d'autres préoccupations....

Extrait 5

Nadège : Bonjour Hugues Loisel.

Hugues Loisel : Bonjour Nadège.

Nadège : Avec vous, on évoque la culture en Flandre et aujourd'hui on va parler plus particulièrement du dictionnaire des dialectes flamands.

Hugues Loisel : Tout à fait. C'est un projet visant à protéger le patrimoine linguistique flamand. Une équipe de chercheurs de l'université de Gand l'a entamé déjà en mille neuf cent septante deux. Le but est de répertorier les milliers de mots utilisés dans les dialectes qui, jusqu'au siècle précédent, étaient parlés en Flandre. Depuis, quatre décennies déjà, les linguistes de l'Université de Gand sont partis à la rencontre de personnes âgées pour enregistrer ce vocabulaire des dialectes flamands en voie de disparition. Beaucoup de ces mots ont été oubliés, tout simplement parce que le monde a changé et ces mots décrivent des objets ou des activités qui n'existent plus aujourd'hui. Et ce phénomène s'est renforcé encore avec l'influence de la radio et de la télévision qui ont contribué à la diffusion du néerlandais standardisé.

Corrigé

	1	2	3	4	5
Publicité			x		
Actualités régionales				x	
Culture					x
Actualités internationales		x			
Santé	x				

1-2 Exercice 4, page 8

Corrigé

1	Tatouages
2	Haïti après le tremblement de terre
3	Publicité de la Banque Parisienne
4	Marseille capitale de la culture
5	Dictionnaire des dialectes flamands

1-3 Exercice 5, page 9

Transcription

Extrait 1

Voilà une histoire qui ferait un joli... « conte » de Noël. Une histoire qui s'est jouée hier, entre midi et 14 heures, au centre de Nice.

Un homme s'approche d'un distributeur automatique de billets afin d'effectuer un retrait. Et là surprise ! Plusieurs billets de banque sont déjà sortis de la gueule de la machine. Et il y a une somme coquette.

Le retrait se chiffre en centaines d'euros. Il y a même le justificatif bancaire.

Le client précédent est-il le roi des étourdis ? A-t-il eu un problème lors du retrait ? est-il parti avant que l'argent ne sorte ? ou, pire, a-t-il été agressé ?

Tous les scénarios traversent l'esprit de l'homme qui a trouvé l'argent. Comme le hasard fait parfois bien les choses, le commissariat de police est à deux pas. Et le passant chanceux est aussi consciencieux. Il ramène donc les billets à la police.

Les billets « abandonnés » retrouveront-ils leur légitime propriétaire ? C'est ce qu'espèrent les fonctionnaires de police, qui l'invitent à venir se présenter au commissariat. Lui, et pas une cohorte d'imposteurs cupides, bien entendu.... Pour récupérer son bien, l'intéressé devra montrer patte blanche, indiquer la somme exacte retirée, fournir un document d'identité, mais aussi la preuve que c'est bien lui qui a retiré l'argent et la preuve il peut la fournir avec sa carte bancaire,... son relevé de compte par exemple.

C'est bien sûr seulement à ces conditions que la police nationale pourra faire sa bonne action c'est-à-dire restituer l'argent à son propriétaire légitime. Une belle occasion pour ce dernier de se renflouer après les achats de Noël.

Extrait 2

Le temps de la soirée et de la nuit se fera avec des averses de neige localement mais surtout le long du Jura et des Préalpes. Ce ciel nuageux sera de retour demain avec de la neige partout surtout sur les préalpes mais aussi sur l'Est du plateau. Une éclaircie est attendue du Valais au bassin Lémanique, de moins 6, à moins 8 degrés à l'aube, moins 2 à 4 au plus l'après-midi, moins 15 à 2 000 mètres comme aujourd'hui. Vendredi un temps assez ensoleillé pendant

la journée puis le ciel se couvrira. De la neige prévue pour la nuit partout. Idem pour samedi.

Extrait 3

Journaliste : On passe au marché. Armelle Legris nous a rejoint au téléphone. Elle est responsable du Conseil obligatoire à la banque Mirabeau, Bonjour Armelle.

Armelle : Oui, bonjour.

Journaliste : Les principales places financières européennes ont vécu hier une journée en demi-teinte, une journée qui avait bien commencé avec de bonnes nouvelles du côté chinois.

Armelle : Oui, exactement donc l'ouverture à la tendance était positive dans le siège de l'Asie qui a été porté par ces très bons chiffres commerciaux chinois puis, dans la matinée on a eu la première adjudication du trésor espagnol, adjudication qui s'est très bien passée, qui a continué de soutenir le marché et qui a démontré l'appétit des investisseurs pour cette dette. Et puis, mi-journée, comme attendu, les banques centrales anglaises et européennes ont laissé leurs taux de référence inchangés donc, en Europe c'est une décision qui a été prise à l'unanimité alors qu'au mois de décembre des gouverneurs de la banque centrale européenne avaient voté pour une baisse de taux. Donc autant dire que, même si Monsieur Draghi reste prêt à faire tout ce qu'il faut pour préserver l'euro, les espoirs d'assouplissements et de soutien additionnel à l'économie européenne ont été déçus par ces votes.

Extrait 4

Journaliste : France F le concert, *Ils chantent pour la tolérance*. Serge Deville.

Serge : Bonsoir à tous. Heureux de vous retrouver pour *Ils chantent pour la tolérance*. C'est donc effectivement une soirée spéciale que nous vous invitons à vivre sur nos antennes puisque dans moins de 40 minutes maintenant nous serons tous ensemble, virtuellement évidemment, sur la plage d'Agadir pour vivre un événement musical et festif avec des artistes aux sensibilités très différentes les unes des autres mais qui ont tous pour point commun des valeurs communes comme la tolérance, la paix ou le dialogue entre les cultures. C'est l'idée de ce concert qui est organisé pour la septième année consécutive sur la plage d'Agadir, sur la Côte, au Sud du Maroc, pendant un peu plus de deux heures à partir de 20h 45. Vous allez retrouver on live sur France F, Garou, le groupe Trio, Enrico Mathias, La compagnie créole, Corneille et bien d'autres.

Extrait 5

Journaliste : Le 20 avril prochain, Saint-Etienne disputera la finale de la coupe de la ligue de foot au stade de France.

Les Verts ont éliminé, hier, Lille 7 tirs au but à 6 à Geoffroy Guichard. Il y avait 0-0 à la fin du temps réglementaire. Cela faisait 31 ans que les supporters stéphanois attendaient une nouvelle finale de coupe à la fin de la rencontre. Ils ont envahi la pelouse et crié leur bonheur.

- C'est magnifique. On va au stade de France et c'est pas tous les jours et là on va en profiter au max.

- C'est que du bonheur !

- Tous à Paris - le stade sera vert ! On va faire la fête à Paris. On va ramener la coupe ; la coupe de la ligue, elle est pour nous ! Elle est verte cette année !

- On a crié, on a pleuré. C'était angoissant mais c'est

génial, à la fin c'est génial. Et puis, on va la gagner la finale. Ça c'est sûr !

- Le peuple vert sera à Paris. Ne vous inquiétez pas, on sera là et on chantera et on sera en vert, en vert !

Quelle journée extraordinaire ! Depuis le temps qu'on attendait ça !

Journaliste : Voilà un propos recueilli par Jean-Pierre Dupuis. Ce soir l'autre demi finale oppose Rennes à Montpellier ; ce soir à 21 heures Match à vivre en intégralité sur nos antennes.

Corrigé

1	Liasses de billets trouvées au distributeur automatique par un passant scrupuleux
2	Prévisions météo annonçant de la neige
3	Situation boursière des principales places financières européennes
4	Concert pour la tolérance à Agadir
5	Coupe de la ligue de foot

1-4 Exercice 6, page 9

Transcription

Extrait 1

Nadège : Bonjour Hugues Loisel

Hugues Loisel : Bonjour Nadège

Nadège : Avec vous, on évoque la culture en Flandre et aujourd'hui on va parler plus particulièrement du dictionnaire des dialectes flamands.

Hugues Loisel : Tout à fait. C'est un projet visant à protéger le patrimoine linguistique flamand. Une équipe de chercheurs de l'université de Gand l'a entamé déjà en mille neuf cent septante deux. Le but est de répertorier les milliers de mots utilisés dans les dialectes qui, jusque au siècle précédent, étaient parlés en Flandre. Depuis, quatre décennies déjà, les linguistes de l'Université de Gand sont partis à la rencontre de personnes âgées pour enregistrer ce vocabulaire des dialectes flamands en voie de disparition. Beaucoup de ces mots ont été oubliés tout simplement parce que le monde a changé et ces mots décrivent des objets ou des activités qui n'existent plus aujourd'hui. Et ce phénomène s'est renforcé encore avec l'influence de la radio et de la télévision qui ont contribué à la diffusion du néerlandais standardisé.

Extrait 2

Le cinéma, on disait à l'époque le cinématographe, a fait ses débuts sous le chapiteau il ne faut pas l'oublier. C'était au départ un spectacle forain et, plus tard, ce septième art, comme on dit, s'est beaucoup intéressé au cirque alors évidemment le plus célèbre film jamais tourné sous un chapiteau, me semble-t-il, c'est le cirque de Charlie Chaplin. C'était en 1928 un film d'une heure 10, absolument extraordinaire. Charlot, c'est le vagabond habituel qui est pris pour un pick pocket. Dans le film il y a un malentendu. Un policier le poursuit ; il finit par se réfugier dans un cirque, parce que c'est assez facile de s'y cacher, et alors là c'est le début d'une chaîne de gags. Évidemment il va perturber complètement le cours du spectacle et il va devenir une sorte de héros malgré lui. C'est un film merveilleux et pour nos plus jeunes auditeurs qui ne connaîtraient pas le cirque de Chaplin, je ne peux que leur conseiller tout de suite d'en faire l'acquisition et de le regarder dès ce week-end.

Extrait 3

Ben effectivement, il y a des frais à conserver ce patrimoine collectif qui nous appartient à tous et que nous on rend accessible. En fait mais dans l'avenir et ben, il faut s'assurer que la ... la fréquentation se poursuive et en fait les gens découvrent ces joyaux-là. Actuellement, dans la population québécoise, on peut dire qu'il y a à peu près 16 % de la population qui fréquente les parcs nationaux, mais on pense que ça pourrait être beaucoup plus que ça.

Extrait 4

Le jour J est arrivé, c'est évidemment plusieurs années de travail, de préparation et d'efforts. En tout cas, les chantiers, eux, le démontrent pour ceux qui, depuis Paris, auraient quelquefois quelques hésitations, évidemment, j'aurais aimé que le Président de la République soit là, mais je comprends très bien qu'il avait d'autres préoccupations.

Extrait 5

L'agriculture dans notre pays est essentiellement pluviale et saisonnière, comme en témoigne la forte fluctuation des productions sur la dernière décennie. Dans la grande majorité, nos producteurs agricoles sont de petits exploitants, qui cultivent la terre sur des régimes fonciers traditionnels et pratiquent des assolements traditionnels. La plupart d'entre eux, combinent cultures de rente par exemple les arachides ou le coton et cultures vivrières de subsistance comme le mil, le sorgho, le maïs, tout en possédant quelques animaux, en élevage extensif et, dans de plus rares cas, intensif associés aux cultures. L'horticulture se développe principalement le long du littoral et dans les terres irriguées le long des fleuves où la culture du riz s'est également fortement développée.

Corrigé

	1	2	3	4	5
Canadien			x		
Belge	x				
Parisien		x			
Africain					x
Marseillais				x	

1-5 Exercice 7, page 9

Transcription

- Les résultats de cette campagne publicitaire sont décevants. Il aurait mieux valu économiser, relancer le vieux produit, choisir une autre agence et ... enfin c'est mal parti !
- Tu as entendu ces propos ?
 - Et bien que veux-tu ! Il vaut mieux entendre ça que d'être sourd.
 - Moi j'ai bien regretté de ne pas être sourd.
 - Tu dis ça mais... pense au prix d'un appareil auditif !
- Ces maladies sont inquiétantes, espérons que les recherches actuelles mènent au moins à un soulagement des personnes atteintes qui sont, aujourd'hui, trop nombreuses.

- Il en a de la chance ! C'est un résultat sensationnel, je voudrais bien être à sa place !
- Le Président de la République présidera l'inauguration du musée qui aura lieu demain à 11h00 et prononcera un discours.

Corrigé

	1	2	3	4	5
Admiratif				x	
Ironique		x			
Critique	x				
Sérieux			x		
Neutre					x

1-6 Exercice 8, page 9

Transcription

Nos auditeurs sont invités à donner leur point de vue sur un sujet chaud qui revient souvent à l'ordre du jour et qui concerne l'euthanasie.

À vous la parole.

Pierre de Lyon : Je viens de vivre une situation douloureuse et je veux prendre la parole pour insister sur le fait que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, qui provoque une souffrance physique ou psychique insupportable puisse demander, à terminer sa vie dans la dignité avec l'assistance d'un médecin.

Jules de Besançon : Moi je suis pour l'aide active à mourir. Parce qu'il est inhumain, dans certains cas de maladie qu'on ne puisse pas respecter les souhaits des patients qui refusent tout acharnement thérapeutique.

Simone de Rennes : Aucun homme n'est jamais indigne. Face à certaines fins de vie, il faut peut-être parfois s'en convaincre mais un principe n'est jamais facile à tenir. Toute action sur la fin de vie devrait être fondée sur ce principe et non sur l'idée que certaines vies seraient indignes au point que seule la mort viendrait les rétablir dans la dignité.

Catherine de Grenoble : Pour moi, l'euthanasie est le choix d'une société matérialiste, égoïste et individualiste, qui n'accepte pas la faiblesse, la fragilité. Regardez les médias, ils cultivent la jeunesse, la beauté, la fête, Le handicap fait horreur et la mort terrifie !

Luc de Toulouse : C'est terrible d'être obligé de fuir son pays pour mourir. Pourquoi dans certains pays elle est admise et nous on tarde autant à prendre une décision ?

Corrigé

Pierre de Lyon : Toute personne en phase terminale doit pouvoir terminer sa vie dans la dignité.

Jules de Besançon : Les souhaits des patients doivent être respectés.

Simone de Rennes : Il n'est pas vrai que certaines vies ne sont pas dignes d'être vécues et que seul la mort peut leur donner la dignité.

Catherine de Grenoble : L'euthanasie est la conséquence de la société d'aujourd'hui, matérialiste, ...

Luc de Toulouse : On doit pouvoir finir ses jours dans son propre pays sans avoir recours à d'autres pays qui l'autorisent.

1-7 Exercice 9, page 10

Transcription

- 1 La consommation de l'eau en France se répartie ainsi : 39 % pour les bains et les douches ; 20 % pour les WC ; 16 % pour le linge ; 10 % pour la vaisselle ; 6 % pour la préparation de la nourriture ; 6 % pour le lavage de la voiture et l'arrosage du jardin ; 1 % pour l'eau potable.
- 2 L'ozone a provoqué la mort prématurée de 21.000 personnes en France en 2000. Ce chiffre devrait être multiplié par 4 d'ici 2030 selon l'OCDE.
- 3 L'Erika, un pétrolier battant pavillon étranger affrété par la société Total-Fina-Elf, a fait naufrage le 12 décembre 1999 au large de la Bretagne, avec à son bord 37.000 tonnes de fuel lourd. Les côtes françaises, du Finistère à la Charente-Maritime, seront souillées sur 400 km par une marée noire. Le nombre d'oiseaux morts suite au naufrage du pétrolier Erika sera alors estimé entre 150.000 et 300.000.
- 4 Le parc locatif social en Île-de-France comprenait 1.207.212 logements en 2011 soit 15.804 logements sociaux de plus qu'en 2010. Paris et la Seine-Saint-Denis sont les deux départements qui en détiennent le plus. Plus rurale, la Seine-et-Marne n'en compte que 90.441.

Corrigé

- 1 39 %
16 %
6 %
- 2 21.000 personnes
2.000
4 multiplié par 21.000
- 3 Le 12 décembre 1999
37.000 tonnes
400 km
Entre 150.000 et 300.000
- 4 1.207.212 logements
15.804 logements
90.441

1-8 Exercice 10, page 10

Transcription

- Marseille et la Provence ont inauguré dans l'enthousiasme leur tant attendu rendez-vous avec la culture, lancé officiellement par le Premier ministre puis célébré par une foule enthousiaste réunie pour une grande fête populaire. Marseille est donc officiellement la capitale de la culture. Au plus fort de la soirée, quelque 400.000 à 450.000 personnes, selon la police, ont rempli le centre-ville dont une majorité sur le Vieux-Port et ses abords où, à peine la nuit tombée, une « grande clameur » a retenti, suivie d'une illumination inédite de la cité.
- ◆ C'est un record absolu pour Marseille, du jamais vu, même pour une coupe d'Europe ! C'est inouï, ça se passe bien, les gens ont l'air content, c'est important, c'est l'essentiel.
- La fête avait démarré en fin d'après-midi par une parade de chars dans les quartiers Nord, devant quelque 6.000 personnes.

Dans le centre le public convié à 19h00 pile a chanté, déclamé, même poussé un cri ... dans une « grande clameur », encouragé par les cloches des églises et même les cornes de brume des bateaux.

Puis l'éclairage public s'est éteint et un feu d'artifice et une impressionnante mise en lumière ont éclairé les monuments de la ville. La soirée s'est poursuivie avec des dizaines de spectacles dans la rue.

- ◆ Le jour J est arrivé, c'est évidemment plusieurs années de travail, de préparation et d'efforts et la fête a été parfaite, en tout cas, les chantiers, eux, le démontrent pour ceux qui, depuis Paris, auraient quelquefois quelques hésitations, évidemment, j'aurais aimé que le Président de la République soit là, mais je comprends très bien qu'il avait d'autres préoccupations.

Corrigé

Qui : Un journaliste et une personne interviewée.
Quoi : Fête d'ouverture des festivités de Marseille: capitale de la culture.
Où : À Marseille.
Quand : Probablement hier.
Comment : Grâce à une fête (éclairages, feu d'artifice, ...) et à des réjouissances.
Combien : 400.000 à 450.000 personnes, dans le centre-ville ; 6.000 personnes dans les quartiers Nord.
Pourquoi : Pour faire connaître aux non présents l'ampleur de la manifestation.

1-9 Exercice 11, page 11

Transcription

Nadège : Bonjour Hugues Loisel

Hugues Loisel : Bonjour Nadège

Nadège : Avec vous, on évoque la culture en Flandre et aujourd'hui on va parler plus particulièrement du dictionnaire des dialectes flamands.

Hugues Loisel : Tout à fait. C'est un projet visant à protéger le patrimoine linguistique flamand. Une équipe de chercheurs de l'université de Gand l'a entamé déjà en mille neuf cent septante deux. Le but est de répertorier les milliers de mots utilisés dans les dialectes qui, jusqu'au siècle précédent, étaient parlés en Flandre. Depuis, quatre décennies déjà, les linguistes de l'Université de Gand sont partis à la rencontre de personnes âgées pour enregistrer ce vocabulaire des dialectes flamands en voie de disparition. Beaucoup de ces mots ont été oubliés, tout simplement parce que le monde a changé et ces mots décrivent des objets ou des activités qui n'existent plus aujourd'hui. Et ce phénomène s'est renforcé encore avec l'influence de la radio et de la télévision qui ont contribué à la diffusion du néerlandais standardisé.

Nadège : Alors, c'est une tendance qu'on peut constater un peu partout, pas seulement dans notre pays, mais il est certain que les dialectes sont devenus actuellement un peu plus rares en Wallonie.

Hugues Loisel : En Flandre, la propagation de la culture néerlandaise a, en quelque sorte nécessité l'abandon des dialectes et une vraie campagne contre l'usage des dialectes a été menée dans l'enseignement flamand pendant plusieurs décennies. Pourtant, cela n'a pas incité les flamands à remplacer le dialecte par le néerlandais standardisé. En effet, on parle actuellement en Flandre ce qu'on a qualifié de langage intermédiaire.

Un néerlandais approximatif, malheureusement je dirai, qui est comme vous le savez, omni présent dans les

séries populaires à la télévision un peu partout dans la vie quotidienne. À l'heure actuelle, le néerlandais correct au sens strict, n'est uniquement parlé en Flandre qu'au sein des milieux officiels et dans les journaux parlés ou télévisés. Après tant d'années de luttes linguistiques cela reste pour moi d'une incohérence inexplicable ! Les flamands s'expriment toujours dans la vie quotidienne dans un néerlandais approximatif. C'est la raison pour laquelle les responsables de la culture regardent toujours les dialectes d'un mauvais œil et c'est probablement également la raison pourquoi à la fin de l'année les linguistes de l'Université de Gand ont fait part du manque de moyens financiers. Ils se voyaient obligés d'interrompre la rédaction du grand dictionnaire dont ils avaient déjà rédigé 27 volumes.

Nadège : mmmmm Mais monsieur d'après ce que vous nous avez dit ce glossaire des dialectes était plus, plus vraiment nécessaire !

Hugues Loisel : Disons que dans le monde académique la dialectologie est considérée aujourd'hui comme dépassée et pour certains, les dialectes sont un handicap plutôt qu'une richesse de la langue. Il a fallu donc pas mal de protestations et une pétition signée par plus de 10 000 personnes pour éviter que le dictionnaire soit abandonné après 40 années de recherches et juste avant son aboutissement. Et c'est la ministre de l'innovation technologique qui a accordé les 800 000 euros qui vont permettre de publier les derniers des 38 volumes du dictionnaire des dialectes flamands. Vous vous rendez compte ? Grâce à ce dictionnaire on pourra bientôt y découvrir, par exemple, que pour indiquer une balançoire on a inventé en Flandre pas moins de 40 mots.

Nadège : C'est incroyable !

Hugues Loisel : Je vous dirai mieux, c'est en France que les linguistes de l'Université de Gand ont trouvé une source importante de ce vocabulaire disparu. C'est dans le Nord Pas-de-Calais qu'ils ont découvert chez les vieux paysans des mots flamands qui ont survécu depuis 1713, l'année euh... l'année de l'adhésion de cette région à la France. En Flandre Française, le flamand utilisé dans les familles paysannes a su garder une authenticité qu'on ne retrouve nulle part ailleurs et l'équipe de l'Université de Gand y a donc pu enregistrer des centaines de mots dont on avait complètement oublié la signification en Flandre.

Nadège : Alors pour ce dictionnaire des dialectes flamand, merci beaucoup et au plaisir de vous recevoir encore à nos micros.

Corrigé

- 1 Une journaliste Nadège et Hugues Loisel.
- 2 Parler du dictionnaire des dialectes flamands actuellement en cours de préparation.
- 3 De répertoire des mots et de faire des recherches sur des mots oubliés.
- 4 Pour ne pas faire disparaître les dialectes.
- 5 En Flandre on a abandonné les dialectes au profit du néerlandais, et on a fait campagne contre l'usage des dialectes. Mais ce qu'on utilise aujourd'hui ce n'est pas un néerlandais standardisé mais un néerlandais approximatif.
- 6 Dans le Nord Pas-de-Calais.
- 7 Par les linguistes de l'Université de Gand.
- 8 La ministre de l'Innovation technologique
- 9 Quatre décennies
27 volumes
Dix mille personnes
800 000 euros

38

40 mots

1713

Une centaine

1-10 Exercice 1, page 12

Transcription

Journaliste : Notre invitée d'aujourd'hui, le Docteur Françoise Montagnon, nous parlera d'une maladie qui ne sévit normalement que sous les tropiques et qui a infecté deux personnes sur le sol européen. Nous avons rencontré son virus à Nice, où il a fait ses premières victimes. Bonjour, Docteur. Vous êtes à nos micros pour nous parler de la dengue. Excusez-moi... mais c'est bien « dingue » que l'on prononce n'est-ce pas ? Même si cela s'écrit D. E. N. G. U. E. ?

Docteur : Tout à fait. Hélas ! c'est un homophone. Vous, connaissez dingue qui en style familier veut dire fou, bizarre Pour le nom d'un virus... c'est surprenant mais c'est bien ça !

Journaliste : En tout cas, depuis le mois de septembre, ce virus la dengue donc, fait trembler l'Europe. Dites, il est vraiment si terrible que ça ?

Docteur : Terrible, c'est un bien grand mot ! En réalité, la majorité des gens qui sont infectés ne se rendent même pas compte de sa présence. Quant à ceux qui en sont malades, ils s'en tirent le plus souvent avec une sorte de bonne grosse grippe... Après,... c'est vrai qu'il peut aussi tuer ses victimes. C'est rare, heu ... un cas sur plusieurs milliers de malades..., mais je comprends que ça fasse flipper les autorités.

Journaliste : En effet ! cela nous a surpris. Dites-moi, ça fait combien de temps que ce virus ne s'est plus installé chez nous ?

Docteur : Mmm,... pratiquement quatre-vingts ans, je pense ! Il avait déjà tenté de s'incruster sur notre continent, entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Durant cette période, il a provoqué de sacrées épidémies : celle de 1927, en Grèce, fut épouvantable ! Mais,... vers la fin des années 1930, il a été éradiqué de nos contrées. Il a considérablement développé son activité et étendu son territoire à partir de l'Asie du sud-est, vers de nombreux pays de la zone intertropicale.

Journaliste : Le Brésil, la Thaïlande, les Caraïbes ... c'est plutôt sympa, comme points de chute. Pourquoi alors revenir nous contaminer en Europe ?

Docteur : Comme s'il avait choisi ! Le virus lui, il y serait bien resté, sous les tropiques. Mais nous les Européens, nous adorons nous doré la pilule dans les régions où il sévit. Résultat, chaque année, des milliers d'entre nous se font contaminer juste avant leur retour de vacances et le ramènent en Europe ! Sans cela, il serait condamné à mourir au bout de quelques jours. Impossible de s'échapper pour se propager dans la population. Les moustiques capables de le transporter d'un individu à l'autre n'existaient pas, ou plus, en Europe.

Journaliste : Pourtant, cette année, ce virus a contaminé deux personnes sur le sol européen. Qu'est-ce qui a changé ?

Docteur : Comme vous en avez sûrement entendu parler, à la fin des années 90, l'un de ses transporteurs asiatiques, le moustique-tigre, a commencé à débarquer en Europe. Cet insecte, ou plutôt ses larves, aurait voyagé dans l'eau qui stagnait dans les pneus usagés dont on fait commerce. Depuis, il s'est multiplié. En 2004, sa population a même véritablement explosé en Italie,

Albanie, Corse et ici, dans le sud-est de la France. Et puis, cet été bingo ! Un moustique-tigre installé à Nice l'a ramassé au passage, en suçant le sang d'un touriste fraîchement rentré de voyage. Grâce à lui, il a pu infecter d'autres victimes.

Journaliste : Euh... et il risque de produire une grosse épidémie ?

Docteur : Pour cette année, je ne pense pas : la saison des moustiques s'est terminée en octobre. Mais après, pourquoi pas ? Vous savez, le moustique-tigre gagne sans arrêt du terrain en Europe, repoussant les frontières de son territoire de 50 à 100 km par an ! D'ici cinq-six ans, il peuplera les trois quarts de la France, et aura probablement atteint la capitale. Il lui sera de plus en plus facile de se propager. Pour ce qui est de l'épidémie, cela dépendra en grande partie de la façon dont réagiront les autorités. Je sais qu'elles prennent très au sérieux la menace que ce virus représente. Et elles ont prévu tout un train de mesures pour l'an prochain, afin de ralentir sa progression... démoustication, ... prévention de la maladie chez les touristes..., Et elles travaillent même à la mise au point d'un vaccin qui sortirait d'ici 2016... S'ils y arrivent, nous pourrions ne plus avoir de craintes.

Corrigé

- 1 Le virus de la dengue.
- 2 b
- 3 a
- 4 80 ans
1927
Grèce
- 5 Parce les européens vont dans des pays tropicaux.
- 6 Les moustiques.
- 7 Corse et Sud Est de la France.
- 8 Il a déposé ses larves dans l'eau qui stagnait dans les pneus usagés transportés en Europe.
- 9 Parce que la saison des moustiques s'est terminée en octobre.

1-11 Exercice 2, page 13

Transcription

Journaliste : Avec plus de 30 millions de plis en 50 ans, le Père Noël reçoit presque autant de courrier que le percepteur. Une correspondance inépuisable pour Jean-Pierre Guéno, réputé fin connaisseur de la correspondance des Français pour avoir édité par le passé des « Paroles » de poilus, de femmes ou de détenus. Dans un nouveau recueil, il sonde les rêves de plusieurs générations, au fil des guerres, des Trente Glorieuses, des crises, qu'elles soient économiques ou familiales. Secrétaire du Père Noël pour La Poste pendant sept ans, il écrivait alors la réponse faite aux enfants, Jean-Pierre Guéno a également rédigé la lettre type renvoyée cette année aux adultes. À quand remontent les premières lettres d'enfants au Père Noël ?

J.-P. Guéno : Elles ont un bon siècle. On a retrouvé en Irlande des lettres cachées dans les cheminées. On en exhume aujourd'hui encore, cachées entre les pierres. Avant d'écrire au Père Noël, on écrivait à ses ancêtres. Je présente dans le livre la lettre d'une fillette destinée au petit Jésus en 1905, pour lui demander des jouets.

Journaliste : Ces lettres racontent-elles l'histoire de la France ?

J.-P. Guéno : Elles sont le fidèle reflet du contexte de chaque époque. Je pense aux lettres de deux frères.

Celui en âge d'écrire en 1942 ne demande que des choses utiles : des chaussures pour toute la famille et « *des petits autobus* » pour lui. En 1953, ils n'ont plus le même discours. La France entre dans la société de consommation : on redonne de la place dans ses désirs, au superflu. Le petit frère demande « *une auto décapotable rouge à pédales* ». À l'inverse, il y a une constante : les enfants pensent aux autres à cette époque là. Écrire au Père Noël, c'est le premier acte d'altruisme, la première fois où l'enfant écrit à quelqu'un qui n'est ni ses parents ni sa famille.

Journaliste : En 1943, Vichy met dans les petites mains un marché épouvantable : un beau dessin pour passer Noël avec papa, prisonnier en Allemagne.

J.-P. Guéno : Et après..., le régime le remet dans son trou. Pétain qui instrumentalisait tout, n'a pas seulement pris la place de la République, il a essayé de prendre la place du Père Noël. Le Maréchal utilise le personnage comme un simple rabatteur, pensez que c'est Pétain, lui-même, qui répond aux enfants.

Journaliste : 1951, le père Noël a chaud aux fesses...

J.-P. Guéno : En 1944, le phénomène a tellement bien mordu que sept ans plus tard, l'église brûle son effigie sur le parvis de la cathédrale de Dijon. Tant que Saint Nicolas restait sur les plates-bandes du 6 décembre, il n'était pas dangereux, mais là, un personnage profane vient sur les terres de Jésus, le 24 décembre au soir. Pour ces raisons, l'Église voit rouge et... à propos de cet homme à la barbe blanche une querelle incroyable oppose les intellectuels de l'époque. D'un côté, Mauriac et Cesbron, de l'autre Cocteau, Lévi-Strauss et Barjavel qui écrit : « *Laissons à l'enfance émerveillée son vieux magicien barbu* ».

Journaliste : Vous disiez dans votre livre que dans les années 80, la crise économique frappe fort, les divorces se multiplient, les lettres deviennent alors plus sombres...

J.-P. Guéno : Je dirai qu'elles sont plus graves. Comme des bouteilles à la mer. Pour les adultes, quand ils ont un proche en fin de vie ou un enfant atteint de maladie incurable. Les enfants eux, demandent d'intercéder pour que leurs parents se réconcilient ou qu'ils retrouvent du travail. C'est très émouvant: le Père Noël est alors un recours.

Journaliste : À qui appartient le Père Noël ?

J.-P. Guéno : Je dirai à tout le monde et à personne. L'homme l'a fait à son image. Il est devenu un personnage profane bien utile pour les gens qui n'ont pas de religion. Les non croyants peuvent ainsi exprimer leur douleur quand personne ne les écoute. L'an dernier, le vieil homme en rouge a reçu 1,5 million de lettres. Sur le total, environ 7 000 à 8 000 lettres d'adultes, envoyées essentiellement par des 17-23 ans et les plus de 80 ans, les plus présents sur le marché de la solitude.

Journaliste : Écrire au Père Noël à cet âge, c'est bizarre, non ?

J.-P. Guéno : Il est un peu le psychanalyste des pauvres, le confident des esseulés. La première utilité est de pouvoir exprimer sa peine, ce qui soulage un peu. À Montargis, certains ont estimé au début du mois qu'il contrebalançait les autres religions : c'est stupide ! Le Père Noël est un personnage profane qui ne prend parti pour aucune chapelle. Autre bêtise est d'affirmer que laisser les enfants y croire est une éducation au mensonge. C'est comme si on disait la même chose à propos des contes de Perrault. Pour construire son enfance, on a besoin de merveilleux. Si on ne transcende pas la triste réalité entre 0 et 5 ans, à quel âge va-t-on la transcender ! Si le Père Noël n'existait pas, il faudrait le réinventer.

Corrigé

- 1 c
- 2 a
- 3 a Il écrivait alors la réponse faite aux enfants.
b Il a rédigé également la lettre type renvoyée cette année aux adultes.
- 4 De plus d'un siècle.
- 5 a Que des choses utiles.
b Ils demandent du superflu.
- 6 De passer Noël avec leur père prisonnier en Allemagne.
- 7 Elle a été brûlée.
- 8 Saint Nicolas.
- 9 c
- 10 b
- 11 Que ce n'est pas une éducation aux mensonges.
- 12 Parce que les enfants ont besoin de merveilleux.

1-12 Exercice 3, page 14

Transcription

Journaliste : Les zoos respectent-ils les droits des animaux ? Nous recevons aujourd'hui à nos micros Eric Baratay professeur d'histoire à l'Université, spécialiste de la question animale. Bonjour Monsieur Baratay.

Baratay : Bonjour à vous.

Journaliste : Monsieur Baratay, pouvez-vous nous dire depuis quand les zoos existent ?

Baratay : Les ancêtres des zoos apparaissent au XVI^e siècle, au moment des grandes découvertes et du développement du commerce et des voyages. À cette époque, les animaux dits exotiques sont très rares et coûtent très cher, on ne connaît que peu leurs modes de vie, ce qui entraîne une très forte mortalité et donc un besoin de les renouveler souvent. Ces ménageries, comme on les appelle, sont donc réservées aux princes ou aux cardinaux. On les trouve essentiellement en Italie, autour de Rome ou de Florence. Les animaux ont vocation à être vus, parce qu'ils sont beaux et étonnants, ou à participer à des combats, qui opposent par exemple des lions ou des éléphants à des bêtes domestiques ou à des loups.

Journaliste : Les missions des zoos ont-elles changé au fil des siècles ?

Baratay : La vraie mission des zoos, est celle de la distraction de la population. Mais face aux critiques des associations, qui refusaient de sacrifier les animaux pour amuser les hommes, les zoos ont réagi en établissant d'autres buts, qui sont à la fois des réalités et des paravents : la conservation et protection des bêtes et leur réintroduction. La réintroduction, dont on parlait beaucoup dans les années 1970, a été en grande partie abandonnée. En raison du phénomène de dérive génétique, les animaux qui sont en captivité depuis plusieurs générations ne ressemblent plus à leurs ancêtres sauvages et vont donc avoir énormément de mal à se réinsérer. D'autant que l'on n'est pas parvenu à préserver leur milieu naturel.

La notion de conservation est, elle aussi, à double tranchant : si des espèces ont bel et bien totalement disparu en dehors des zoos, les animaux en captivité changent. Ce ne sont plus des animaux sauvages comme on les connaissait autrefois. Si on voulait véritablement conserver les animaux dans leur état initial, il faudrait les détenir dans des enclos beaucoup plus grands et naturels. Mais les directeurs n'auraient plus de garantie que le public puisse les voir. Les zoos sont donc obligés

de concilier un objectif de distraction du public, pour que ce dernier vienne et paye, et une mission affichée de conservation, qui présente beaucoup de limites.

Journaliste : Dans quelle mesure le rapport entre l'homme et l'animal a-t-il progressé au sein des zoos ?

Baratay : Il y a eu une exigence de plus en plus forte de l'opinion publique pour de meilleures conditions de vie des animaux, qui tiennent davantage compte de leur bien-être et moins de la distraction de l'homme. Beaucoup de zoos présentent par exemple des animaux en groupes et de moins en moins d'individus isolés, car le public ne veut pas voir de bêtes stressées ou malheureuses et a, par ailleurs, la volonté de connaître le comportement de l'animal tel qu'il évoluerait en liberté. Les zoos les plus modernes d'aujourd'hui, naturalisés, n'ont plus grand chose à voir avec ceux des années 1960. Mais toute l'ambiguïté des zoos, et plus largement de la relation homme-animal, c'est que le public voudrait voir des animaux en liberté, comme s'ils étaient dans leur milieu naturel, tout en acceptant qu'ils soient détenus dans des enclos - seule condition pour parvenir à les voir - qui limitent cette vie « naturelle ».

Journaliste : Faut-il remettre en cause le principe même des zoos, au nom d'un souci éthique ?

Baratay : C'est à double tranchant. Sur le principe, on peut dire que les zoos ne sont pas éthiques puisqu'ils ont pour vocation de maintenir en captivité des animaux à des fins de distraction humaine. Mais dans le même temps, ils ont pu servir à rapprocher les gens des animaux, à les sensibiliser à leur sort, tant au sein des établissements, que dans la nature.

Aujourd'hui, la pression des associations s'avère moins forte. Mais la critique n'a pas disparu. Elle a juste pris une autre forme : au lieu de répondre à la question de savoir si on ferme ou on tolère les zoos, le public a exercé une pression continue pour les faire évoluer, vers une meilleure prise en compte des besoins et des comportements des animaux. Les zoos sont ainsi obligés de changer et d'innover sans arrêt pour ne pas se voir accusés d'être des prisons pour animaux.

Corrigé

- 1 b
- 2 au XVI^e siècle
- 3 On ne connaît pas leur mode de vie et ils meurent.
- 4 Ménagerie
- 5 En Italie
- 6 a
- 7 b
- 8 De leur bien-être.
- 9 À rapprocher les gens des animaux et à sensibiliser les gens au sort des animaux.
- 10 b
- 11 D'être des prisons pour animaux.

1-13 Exercice 4, page 15

Transcription

Sur le principe du don d'organes, nous sommes pour. Or, les hôpitaux manquent cruellement de donneurs. Pourquoi tant de réticences alors que notre « oui » permettrait de sauver une vie ? Nous avons enquêté auprès de nos auditeurs.

Avouons-le, le sujet ne vient jamais spontanément sur la table. Penser au don d'organes implique généralement d'envisager sa mort, bien avant la fin de sa vie. Sur le principe, tout le monde est pour, mais peu d'entre nous y

songent. Nous craignons notre disparition, et quand nous l'évoquons, c'est dans la perspective d'un futur lointain. Rien de plus logique, dans son inconscient, chacun est persuadé de sa propre immortalité.

La croyance à la mort ne trouve donc aucun point d'appui dans nos instincts. Personne n'y croit, et se pencher sur cette question peut réveiller de profondes superstitions : « Je ne veux pas parler de ma mort, j'ai peur que ça me porte malchance », « Je n'arrive pas à imaginer que cela puisse m'arriver, assure Isabelle, 31 ans. Quant au don d'organes, j'aurais trop peur d'être vivante au moment du prélèvement. » Voilà ce que nous avons retenus des appels de quelques auditeurs.

« Peur d'être encore vivant » : la phrase est lâchée ! Car à l'incapacité psychique à admettre son décès s'ajoute la réalité physiologique, celle du prélèvement proprement dit. Celui-ci s'effectue dans le cadre de la mort cérébrale ou encéphalique, état durant lequel la respiration, les battements du cœur sont maintenus artificiellement. Les mains sont chaudes, les pommettes parfois roses, le thorax bouge. Pas de raideur cadavérique ni de teint blafard, même si le sang a cessé d'irriguer le cerveau. Toutes les activités cérébrales sont définitivement arrêtées et les neurones se détruisent. Seulement, voilà : rien ne signale visuellement le décès.

C'est alors à une complète révision de notre histoire culturelle que la science nous demande de procéder. Certains organes peuvent être prélevés de notre vivant parce qu'ils se régénèrent vite. Cette intervention médicale comporte donc des risques infimes pour le donneur en regard des bienfaits prévisibles sur la santé du receveur. En Belgique, ce don n'est possible qu'avec le consentement préalable: du donneur s'il est âgé d'au moins 15 ans ; du conjoint du donneur ou de son cohabitant ; des parents ou du représentant légal du donneur s'il est mineur.

Quand les conséquences médicales pour le donneur s'avèrent plus importantes, le prélèvement d'organes n'est réalisé que lorsque la vie du receveur est en danger. Dans tous les cas, le médecin en charge de l'intervention médicale doit fournir au donneur les informations les plus claires sur les effets physiques, psychiques et sociaux que le prélèvement entraîne. En cas de mort encéphalique, les médecins vérifient si la personne est inscrite sur un registre spécifiant son refus; sinon, ils sollicitent sa famille, qui consent ou pas au prélèvement. Difficile d'accepter l'idée que ce corps qui assure notre rapport harmonieux au monde soit éparpillé. « Je ne veux pas être dépecée, dispersée », nous confie Julie. Renoncer à son foie ou à sa rate déclenche une peur fantasmagorique de morcellement. Notre intégrité est attaquée, et l'image narcissique de notre enveloppe, abîmée, entamée. Pour certains, la seule pensée qu'une personne vivante deux heures plus tôt soit découpée, puis amputée de son cœur ou de sa cornée est insupportable.

« Je me moque de ce qui se passera après ma mort, déclare Émilie. Je donnerai volontiers mes organes. En revanche, si cela arrivait à un de mes enfants et que l'on m'en faisait la demande, cela reviendrait à accepter de perdre un bout trop affectif de moi-même. Je les ai portés. Je crois que je ne pourrais pas accepter. » Les familles aux prises avec ces moments tragiques doivent parvenir à surmonter le déchirement physique et la peur de la perte qu'entraîne l'autorisation de prélèvement des organes. Le seul lien qui les noue à l'autre est charnel et sensoriel, puisque toute autre communication est rompue. « Ils ne peuvent plus parler avec lui. Ils peuvent

juste le toucher. Caresser un bras, une main, un cheveu. Le corps prend une importance démesurée parce qu'il est tout ce qui reste de ce qui les unissait sensuellement à l'autre. Et c'est ce corps-là que l'on va venir abîmer ? Cela devient très difficile à accepter, parce que c'est un moment d'extrême détresse où l'on frôle la folie. Le prélèvement peut venir couper, tuer, endommager l'échange entre moi et l'autre. »

Corrigé

- 1 c
- 2 b
- 3 b
- 4 Parce que cela implique d'envisager la mort.
- 5 Elles pensent que ça peut leur porter malchance.
- 6 La peur d'être vivant au moment du prélèvement.
- 7 Parce qu'ils se régénèrent.
- 8 a
- 9 À partir de 15 ans.
- 10 Ils vérifient si la personne est inscrite sur un registre spécifiant son refus.
- 11 Le foie, la rate.
- 12 Pour ses enfants.
- 13 a

1-14 Exercice 5, page 16

Transcription

Journaliste : Martin Soucis est-ce que vous êtes là ?

Martin Soucis : Bien sûr, bon matin.

Journaliste : Comment allez-vous Monsieur Soucis ?

Martin Soucis : Très bien et vous-même ?

Journaliste : Monsieur Soucis pendant 5-6 minutes va vous raconter quelque chose parce que c'est intéressant. Vous savez dès ce matin, si vous êtes là depuis le début de l'émission, vous avez entendu que des gens essaient de faire de l'agriculture urbaine. Et bien pendant que les gens vont planter des tomates nous, avec les immigrants on va les envoyer dans le bois. C'est un peu le but de cet interview ... Il est vice-président exploitation à la SÉPAQ responsable de parcs Québec. Il est ancien directeur du Parc d'Oka et du parc du Mont-Tremblant. Nous avons au Québec 23 superbes parcs nature et il faut les remplir. Est-ce que c'est ça le but de notre conversation Monsieur Soucis ?

Martin Soucis : Oui, mais on va essayer de vous convaincre...

Journaliste : Oui, mais moi je suis convaincu parce que c'est merveilleux ... les parcs du Québec. Mais là, il faut convaincre les immigrants, les envoyer vers le Nord comme dit Jean Charest !

Martin Soucis : Mais effectivement mais d'abord en commençant par le Sud...

Journaliste : Oui

Martin Soucis : Par exemple, avec un programme d'initiation au camping que nous allons lancer l'an prochain. Camping, c'est... essentiellement c'est une des activités qui nous permet vraiment de prendre contact avec la nature dans les parcs nationaux et notre intention essentiellement, c'est de se rendre directement dans les communautés culturelles de leur enseigner le b.a.ba du camping, comment installer une tente comment préparer la nourriture ...

Journaliste : Non, mais Monsieur Soucis, il y en a un paquet de nos immigrants qui ont passé deux ans ou trois ans dans des tentes en Palestine ou ailleurs, vous allez tout de même pas leur faire faire du camping ?

Martin Soucis : Ouai, c'est un petit peu différent avec l'accès à la nature !

Journaliste : Ah d'accord !

Martin Soucis : Dans les parcs nationaux, des fois, nos tentes peuvent être compliquées ou ça peut paraître compliqué à installer ...oui ... en attendant, dans le fond, directement, dans leur centre communautaire avec un garde de parc, on va ensuite les inviter à vivre une expérience dans le ... en véritable situation au parc national des îles de Boucherville, là où on va emménager un camping. C'est un parc d'ailleurs qui est accessible en transports en commun avec des navires...

Journaliste : Ah oui, oui.

Martin Soucis : Et à partir de là ben ... et on va vivre une fin de semaine avec eux, on va être avec eux, on va leur enseigner vraiment les éléments essentiels et « en ce de ça » et bien, on va se servir de ce parc-là comme vitrine en leur disant et bien ailleurs au Québec nous avons dans les autres régions de magnifiques milieux naturels à découvrir et on va les inviter aller un peu plus loin ...

Journaliste : Est-ce que ça veut dire que les Québécois eux-mêmes vont moins dans les parcs ou est-ce que les immigrants y vont plus mais pour une journée seulement... quelle est la situation ?

Martin Soucis : Euh, disons pour la fréquentation générale, depuis 1999 l'année où la SÉPAQ a repris la gestion des parcs, on a connu une augmentation phénoménale de fréquentation 2.2 millions de jours visites à 4 ... un peu plus de 4 millions.

Journaliste : Oh c'est beaucoup !

Martin Soucis : Ça s'explique essentiellement par un... des investissements majeurs. Pour eux aussi, la qualité de ce réseau-là, qui sont comparables aux autres parcs nationaux dans le monde, et à partir de là au niveau ... , et ce qui nous préoccupe dans l'avenir c'est beaucoup plus la relève, la relève auprès des jeunes natures et également les nouveaux arrivants au Québec qui, comme vous l'avez mentionné, ils ont des habitudes, beaucoup plus de visites d'une journée en pique nique par exemple ça c'est dans leurs mœurs et ... et à ce moment-là, on les voit de plus en plus et on en voit également de plus en plus en pique nique mais dans des parcs un peu plus éloignés de la région de Montréal. Mais, si on veut aller un peu plus loin, compte tenu qu'il y a des déplacements aussi si on veut aller plus loin au Québec, à ce moment-là le séjour en camping devient une venue intéressante.

Journaliste : Oui.

Martin Soucis : Et, on pense que autant au niveau des jeunes que des communautés culturelles, on a du travail à faire pour rester pertinents dans les prochaines années.

Journaliste : Vous trouvez que les jeunes ils sont dans les rues, ils se promènent en casserole tout ça mais, ils sont pas forts sur le camping, ils sont habitués à la vie bourgeoise de leurs parents, de baby boomers ?

Martin Soucis : Je n'irai pas jusque-là, mais je dirai plutôt que on remarque que les gens sont plus sédentaires, les gens sont plus sédentaires vous connaissez les phénomènes avec ...

Journaliste : Mais oui...

Martin Soucis : ... l'ordinateur et tout ça.... donc 63 % des jeunes actuellement sont plus sédentaires, nous on veut les faire bouger, parce que on croit fermement qu'y a une association entre le fait de pratiquer une activité de plein air en nature et particulièrement les parcs nationaux et le fait de demeurer en santé. Donc, pour nous, c'est un enjeu d'avenir et également souvent l'image que je peux vous faire c'est que pour un jeune dans une dizaine ou

une quinzaine d'années voir des sites natures de penser aller en forêt ça peu paraître plus difficile ou hasardeux si les arbres qu'on a vu ce sont ceux qu'on retrouve à Montréal, donc la forêt, il faut garder ce principe-là.

Journaliste : Et puis en même temps là où vous avez tout à fait raison d'abord, c'est vrai que c'est pas un réflexe qu'on aurait à moins d'être un peu attiré par le camping, par de la famille etc. ... mais, c'est un peu comme la chasse, moi je suis pas chasseur, mais la présence de gens dans la forêt protège aussi la forêt et si nos parcs ne sont pas visités et si on ne s'en sert pas évidemment ça... ça ne peut pas continuer parce qu'il faut payer pour les parcs il faut les entretenir les parcs.

Martin Soucis : Ben effectivement, il y a des frais à conserver ce patrimoine collectif qui nous appartient à tous et que nous on rend accessible en fait mais dans l'avenir et ben, il faut s'assurer que la ... la fréquentation se poursuive et en fait les gens découvrent ces joyaux-là. Actuellement, dans la population québécoise, on peut dire qu'il y a à peu près 16 % de la population qui fréquente les parcs nationaux, mais on pense que ça pourrait être beaucoup plus que ça.

Journaliste : C'est pas beaucoup d'après vous ?

Martin Soucis : Euh... comparativement à d'autres, si je pense par exemple aux États-Unis où les américains dans les trois premières valeurs les parcs nationaux sont vraiment ancrés dans les valeurs de ce peuple-là, la fréquentation est beaucoup plus importante. Au Québec, on est un réseau de parcs, je dirai malgré le fait que la loi date de 67, de 1967, on peut dire que c'est à partir de 99 qu'on a beaucoup plus entendu parler des parcs que la population se les approprie. D'ailleurs, la hausse de fréquentation le confirme, mais il faut pas s'asseoir sur nos lauriers, il faut continuer.

Journaliste : Alors, journée des parcs nationaux du Québec si... qui aura lieu le 10 juin donc dans une dizaine de jours, 8 jours heu... et des parcs comme ... les premiers où on pourra aller c'est le parc des îles-de-Boucherville parce que Arthur l'Aventurier serait là d'après Madame Grimaldi.

Martin Soucis : Oui, il va être là et c'est d'ailleurs notre ambassadeur au niveau de la jeunesse nature. Arthur a les mêmes valeurs que nous, et ils feront un spectacle gratuit à 14 heures dimanche prochain. L'accès à l'ensemble des parcs nationaux va également être gratuit. Il y a une programmation très intéressante dans chacune des régions du Québec où il y a un parc national ...euh qui est accessible sur le site Internet mais il y aura du yoga nature par exemple au Fjord du Saguenay, des barbecues santé au parc national d'Oka et comme ça y a partout dans le réseau, y a une programmation qui...

Journaliste : Et y a un site un truc google ?

Martin Soucis : Oui, ben parquébec point com

Journaliste : Oui.

Martin Soucis : Essentiellement, vous allez trouver l'ensemble des informations nécessaires.

Journaliste : Et ben, moi je trouve que c'est formidable et je vous dis merci beaucoup de nous avoir parlé Monsieur Soucis ce matin.

Martin Soucis : Avec grand plaisir

Journaliste : Au revoir. On se voit dans le parc.

Corrigé

- 1 a
- 2 c
- 3 c
- 4 Parce que c'est un peu différent avec l'accès à la nature.

- 5 b
- 6 c
- 7 a
- 8 b
- 9 b
- 10 a

11 La journée des parcs nationaux du Québec.

Le 10 juin.

Du Yoga et des barbecues santé.

L'accès est gratuit.

1-15 Exercice 1, page 17

Transcription

Des côtes sublimes, des jardins emplis de roses et la maison de Victor Hugo tout juste restaurée que vous devez visiter, l'île Anglo-Normande de Guernesey est un parfait prétexte à un séjour automnal sans oublier que c'est aussi un paradis fiscal.

Sur la côte de granit, les criques couvertes de buissons et de bruyères odorantes dévoilent de petites plages secrètes. Et, oui, le soleil peut être de la partie... Un rocher sauvage et désert, battu par vents et marées, bref une vraie terre d'exil: depuis le séjour forcé qu'y fit Victor Hugo, Guernesey cultive une réputation d'île à la fois revêche et romantique. Tout cela à cause d'un jour gris et houleux d'octobre 1855 où l'auteur des *Contemplations* accosta avec famille et valises dans le minuscule port de Saint-Pierre. En 2009, Guernesey peut aussi se découvrir par les airs, et cela change tout: à travers le hublot du petit huit-places qui fait la navette au départ de Jersey, point de rocher sauvage et désert. « Ce fragment de France tombé dans la mer et ramassé par l'Angleterre », comme l'écrivait joliment Hugo, est un caillou long de 14 kilomètres, plutôt plat, genre gros galet à ricochets, parsemé de cottages coquets.

« Ici, on n'est pas en Grande-Bretagne, prévient d'emblée le chauffeur de taxi. Nous ne sommes pas anglais ni français, mais normands. C'est ainsi depuis le Moyen-Âge. Par exemple, Guernesey a sa propre monnaie, son propre Parlement et un gouverneur, nommé par la reine. » Au moment où vous réglerez la course, vous aurez acquis le bagage historique indispensable à tout séjour, à savoir que Guernesey n'est ni plus ni moins que l'épicentre du duché de Normandie, d'où Guillaume le Conquérant prit d'assaut l'Angleterre en 1066. L'excentrique fierté des îliens découle de là. Si vous êtes amoureux de destinations restées hors du temps, Guernesey est pour vous !

Corrigé

- 1 a
- 2 b
- 3 Granit
- 4 En automne.
- 5 Un gros caillou.
- 6 Parlement et un gouverneur, nommé par la reine, la monnaie.
- 7 c

1-16 Exercice 2, page 17

Transcription

Il y a ceux qui la sirotent au coucher de soleil entre amis. Il y a ceux qui la pratiquent toute l'année dans l'un des 570 clubs de la région qu'on fasse un carreau, c'est-à-dire éloigner les boules qui se sont regroupés ou que l'on

pointe, tenter de placer la boule plus près du but que l'adversaire, nous avons tous, le même but... prendre du plaisir avec une pétanque.

Nous avons une culture provençale faite de soleil et de plaisir de vivre, et la pétanque en est le parfait complément. Elle est populaire, multi-générationnelle, un lieu de rencontre de classes sociales.

Elle montre aujourd'hui deux visages : il y a le loisir pratiqué par plus de 24 millions de français et depuis 2003, le sport de haut niveau en voie de professionnalisation. « Les joueurs sont de véritables athlètes » explique la présidente de la fédération internationale de pétanque. En 105 ans d'existence, la pétanque est même devenue le dixième sport le plus pratiqué en France avec près de 310 mille licenciés et plus de 6 mille clubs. La ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première du pays dont les femmes, elles aussi, sont présentes.

La convention passée par la Région avec la ligue s'est donné pour mission de faire découvrir la pétanque au plus grand nombre. Dans les établissements scolaires la pétanque est le support de projets pédagogiques. Concentration, précisions, motivation les valeurs de ce sport font l'unanimité. Et si les Thaïlandais, les Malgaches ou encore les Espagnols sont avec les français au rang de grandes nations de la pétanque, c'est bien en Provence-Alpes-Côte d'Azur que ce sport est né, un peu par hasard à La Ciotat en 1907.

Jules Hugues dit « Lenoir », ne pouvant plus jouer à son jeu de boules préféré, appelé la longue, à cause de ses rhumatismes, traça un rond, envoya le but à 5-6 mètres et, les pieds tanqués, joua ses boules pour se rapprocher du cochonnet et de là est née la pétanque. Cent ans plus tard, rien n'a changé. Les parasols, les chaises, peut-être mais l'esprit convivial du jeu est toujours présent.

Corrigé

- 1 a
- 2 b
- 3 a
- 4 Concentration, précisions, motivation
- 5 b
- 6 Thaïlande, Madagascar, Espagne
- 7 La longue

1-17 Exercice 3, page 18

Transcription

Radio F avec Cécile Bonnet.

Journaliste : Clés oubliées à l'intérieur ou tuyau qui fuit, la facture peut vite devenir exorbitante pour un dépannage à domicile. Nous le savons tous ! voici Cécile à nos micros qui normalement nous donne des conseils pour ne pas se faire avoir dans la rubrique *que choisir* ? de son magazine de janvier.

Cécile Bonnet : Et oui, car la moitié des plaintes concerne l'ouverture de porte. Voilà quand on reste coincé sur le palier... et ensuite se sont les fuites et on a des factures exorbitantes 4 500 euros pour ouvrir une porte avec l'argument que l'assurance prendrait tout en charge ce qui n'est pas vrai. Y a un plafond de remboursement. Le vrai prix pour ouvrir une porte claquée il faut le savoir c'est entre 80 et 100 euros en journée ou 210 à 140 euros en soirée et le week-end et si elle est fermée à clé de l'intérieur, là ça se complique. Il faut compter entre 90 et 140 euros pour l'ouverture ou de 150 à 350 euros pour changer le cylindre.

Journaliste : Alors Cécile comment trouver le bon dépanneur ?

Cécile Bonnet : Alors méfiez-vous des pages jaunes, d'internet et des cartons trouvés dans votre boîte aux lettres avec le numéro du dépanneur à côté des numéros d'urgence où des *Pères & fils*. Ce n'est que de la publicité car des entreprises malhonnêtes abusent des appellations rassurantes. Elles donnent le nom d'un plombier près de chez vous. Ces entreprises n'interviennent qu'une seule fois donc la satisfaction du client n'est pas leur priorité et comme en plus leurs employés sont souvent rémunérés à l'acte, ils touchent en moyenne 10 % de la facture, eux.

Journaliste : Alors où est-ce qu'on trouve le bon ? Il faut chercher où ?

Cécile Bonnet : Après enquête, l'Union des Services Publics conseille de s'adresser à un serrurier du réseau *l'expert Vachette* mais pour la plomberie il n'y a pas de réseau d'urgence constitué. Donc en préventif demandez conseil à votre chauffagiste ou sinon à vos voisins. Le bouche à oreille, c'est un bon moyen. Il y a aussi la chambre des artisans qui, en région parisienne, se porte garante sur son réseau.

Journaliste : Et dans l'urgence Cécile, qu'est-ce qu'on fait ?

Cécile Bonnet : Alors, pour ouvrir une porte, l'Union des Services Publics conseille d'essayer soi-même avec un cliché de radio médicale. Mais imaginez... allez demander à la voisine..... Je peux vous emprunter la radio de votre jambe ou de votre hanche ? d'accord !

Et puis, moi, j'ai essayé et je n'ai pas réussi à ouvrir. En cas de fuite, coupez l'eau, cela vous évitera des travaux supplémentaires et de toute façon, avant toute intervention, exigez un devis écrit et conservez les pièces remplacées. Cela peut servir en cas de litige mais sachez qu'un vrai serrurier n'abîme jamais la porte, il ne la perce pas au pire il détruit le cylindre mais jamais le bloc de serrure. Là, c'est de l'arnaque pour vous !

Journaliste : Les bons conseils de Cécile tous les matins sur nos antennes !

Corrigé

- 1 a
- 2 Clés oubliées à l'intérieur ou tuyau qui fuit.
- 3 a
- 4 Serrurier, plombier, chauffagiste.
- 5 s'adresser à un serrurier du réseau *l'expert Vachette* ; demander conseil à votre chauffagiste ou sinon à vos voisins ; faire appel à la chambre des artisans.
- 6 b, c
- 7 a

1-18 Exercice 4, page 19

Transcription

Journaliste : La question santé du jour c'est avec vous Michel Legrand. Vous êtes journaliste à Fréquence F et médecin sur Internet. Ce matin sur nos antennes le froid et la neige sont installés sur une partie de la France. Michel quelles sont les conséquences, quelles peuvent être les conséquences sur la santé et surtout quelles sont les personnes qui doivent se..., s'en méfier en priorité de cette neige et de ce froid ?

Michel Legrand : Les personnes considérées comme particulièrement vulnérables au froid sont les nourrissons, les personnes âgées et les malades souffrant de pathologies chroniques cardio-vasculaires

et respiratoires, voire de diabète aussi et n'oublions pas, bien sûr, les personnes sans abris.

Journaliste : Et quelles sont les conséquences physiologiques ?

Michel Legrand : Le grand froid demande des efforts supplémentaires à l'organisme notamment au cœur qui bat plus vite pour éviter que le corps ne se refroidisse. Il est donc recommandé de limiter les gros efforts surtout pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Journaliste : Et Michel est-ce que les amateurs de footing par exemple ou les amateurs de sports de plein air doivent s'abstenir ?

Michel Legrand : Alors il ne faut pas exagérer non plus. Si on est en bonne santé on peut continuer à faire du sport mais il faut prendre ses précautions. Encore moins que d'habitude il ne faut pas zapper la phase d'échauffement car quand il fait froid dehors, vos ligaments et vos muscles mettent plus de temps à se décontracter, le sang circule moins bien dans les bras et les jambes et il est donc important de faire un échauffement plus long pour mettre en marche la machine.

Journaliste : Et est-ce que le froid favorise les infections pulmonaires ?

Michel Legrand : Oui, le froid a des conséquences sur les voies respiratoires. Le froid sec peut, par exemple, favoriser les crises d'asthme car les bronches se rétrécissent et le froid humide lui, favorise les infections bronco-pulmonaires car ce type de météo favorise la propagation des virus.

Journaliste : J'imagine Michel que vous allez nous recommander le port du cache-nez mais aussi des gants et des mouffles, c'est-ça ?

Michel Legrand : Oui et vous pouvez ajouter un bonnet et une bonne paire de chaussures. Pour affronter le froid il faut sortir couvert ne serait-ce que pour éviter les engelures aux mains, aux oreilles ou aux pieds. Je rappelle aussi que les petits vaisseaux sanguins peuvent souffrir des changements brutaux de température.

Journaliste : Et, à quel moment parle-t-on d'hypothermie ?

Michel Legrand : Alors dans des environnements moyennement froids la température centrale du corps ne chute habituellement pas d'un ou deux degrés en dessous de 37 degrés en raison de la capacité d'adaptation du corps. Cependant si le corps est exposé à un froid intense sans vêtement adéquat il est incapable de compenser la perte de chaleur et la température centrale commence à chuter. On parle d'hypothermie modérée en dessous de 35 degrés celsius. La personne est alors prise de frissons intenses et a du mal à coordonner ses mouvements. Et puis un dernier mot, l'alcool est inutile pour lutter contre le froid au contraire l'alcool diminue la vigilance et empêche de ressentir les prémisses du froid et donc de se défendre.

Journaliste : C'était Michel Legrand pour la question santé aujourd'hui sur nos antennes.

Corrigé

- 1 a
- 2 C'est le problème du corps humain qui doit combattre le froid.
- 3 Le froid
- 4 b, c
- 5 *Le froid sec* : asthme ; *Le froid humide* : infections bronco-pulmonaires.
- 6 Gants, cache-nez, mouffles, bonnets, chaussures
- 7 c

1-19 Exercice 5, page 19

Transcription

Jérôme : Bonjour Émilie.

Émilie : Bonjour Jérôme.

Jérôme : Alors ce matin on fait un petit peu d'Internet mais aussi on prend le volant de la voiture. Hein, c'est ça ?

Émilie : Oui parce qu'avant les courses c'était le samedi après-midi souvent en famille.

Jérôme : samedi matin pour moi !

Émilie : On a plus de bras pour porter les paquets, mais parfois les bras sont récalcitrants. Un sprint dans les rayons avec les enfants et les risques de voir la liste des courses exploser. Des tentations il y en a dans tous les rayons 20 minutes en moyenne aux caisses. Au retour à la maison, on décharge, on range.

Jérôme : Oui.

Émilie : Mais ça c'était avant ! Aujourd'hui le consommateur s'organise il fait ses courses sur internet. J'achète puis on me livre... vous les connaissez ces sites ! Mais bon le soucis c'est d'être à la maison au moment de la livraison. C'est moins contraignant que de se déplacer mais c'est contraignant quand même. Alors la dernière solution.. c'est les drive. Tous les journaux, télé, radio en parlent. Mais est-ce que c'est si intéressant que cela ?

Déjà, premier constat, il en pousse 80 en moyenne tous les mois. Selon une étude, les drives étaient moins d'un millier au début de l'année passée et un an plus tard, on est à 1900 en France. Alors pourquoi ça marche si bien ? Ben... parce que c'est pratique, c'est souvent moins cher, moins cher que la même enseigne en magasin ou sur internet. Alors pourquoi les drive sont moins chers ? Parce qu'il y a moins de choix, parce que le nombre en catalogue est limité. Donc, frais de stockage réduit, pas de coûts d'aménagement du magasin. Vous savez, que tous les 2 ans il fallait bien les rafraîchir, pas de frais de livraison souvent exorbitants. Alors, côté pratique, et ben des sites vous indiquent le Drive le plus près de chez vous, de votre bureau. Vous commandez ! Vous validez ! On vous fournit un code commande ! Vous notez si vous l'avez oublié ! C'est pas grave, on vous le renvoie par mèl et attention une fois que la commande est validée, on ne peut plus la changer, donc impossible aussi de demander à celui qui va charger votre voiture d'aller chercher les petits suisses oubliés. Il va valoir recommander.

Jérôme : Certains sites prévoient de commandes minimum.

Émilie : C'est ça oui, on ne peut pas commander 3 euros supplémentaires !

Alors à vous de choisir la date et l'heure du retrait. Ça commence tôt, ça finit tard. Donc c'est assez souple. Vous arrivez, vous scannez et un agent d'accueil arrive et charge votre coffre. Pas de mal au dos. Ce qui serait bien ça serait d'avoir le même agent d'accueil à la maison.

Jérôme : Oui qui décharge, oui bien sûr !

Émilie : Alors les informations sur le produit sont les mêmes que celles en magasin. Le prix au kilo est indiqué pour chaque produit mais.. ça c'est une obligation légale.. et les systèmes de conservation ce sont les mêmes. Bref, c'est vraiment un système pratique mais, ce qui va être compliqué c'est de modifier la commande. En conclusion, le Drive c'est le rêve pour les organiser mais c'est pas pour les impulsifs ni les étourdis.

Jérôme : Et puis il faut surtout avoir une voiture quand même... Merci Émilie et à demain avec un immense plaisir.

Corrigé

- 1 Se faire livrer ses courses, le drive.
- 2 être à la maison au moment de la livraison.
- 3 a, c, d, f
- 4 a
- 5 La commande qui ne peut pas être modifiée.
- 6 Aux impulsifs et aux étourdis.
- 7 Une voiture.

2-1 Exercice 6, page 20

Transcription

Guy : L'environnement avec vous Louise Lamy. Bonjour !

Louise Lamy : Bonjour Guy, bonjour tout le monde.

Guy : Vous nous parlez des volcans d'Auvergne ce matin.

Louise Lamy : Oui, parce que le..., la Ministre de l'environnement va se rendre ce week-end à Clermont Ferrand en Auvergne donc ...

Guy : Ouais

Louise Lamy : Pour apporter une nouvelle fois son soutien à la candidature de la chaîne des Puys et de la faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Guy : Ah oui...

Louise Lamy : C'est très important, donc elle va survoler les deux sites en fonction des conditions météo.

Guy : Bien sûr.

Louise Lamy : Alors, c'est une visite importante parce que l'Etat français doit désigner juste à la fin de ce mois des candidats à l'Unesco. Outre le site de l'Auvergne il y a la grotte Chauvet en Dordogne et les paysages culturels de Champagne et de Bourgogne qui sont aussi en course et ce palmarès de l'Unesco sera normalement connu l'été prochain.

Guy : Mais quels sont justement donc les atouts des volcans d'Auvergne pour que cette candidature soit retenue ?

Louise Lamy : Alors la chaîne des puys, en fait, c'est un ensemble de 80 volcans alignés parallèlement à la faille tectonique de Limagne dont les plus récents sont éteints depuis 8 000 ans.

Guy : Ah bon.

Louise Lamy : Et le sommet du Puys de Dôme qui culmine à 1 465 m est, depuis mai 2012, accessible en train électrique et c'est un site géologique qui donne surtout à voir et à comprendre sur un périmètre très restreint parce que, en fait, les sommets s'étendent sur 32 kilomètres seulement, 350 millions d'années d'histoire des continents, c'est ça qui est formidable.

Guy : C'est bien ça.

Louise Lamy : C'est un peu comme une maquette géologique à échelle réduite

Guy : C'est ça en fait oui.

Louise Lamy : Alors, si le dossier à la chance d'être retenu par l'Unesco, Grégoire Michaud qui est responsable de ce projet explique que c'est vraiment notamment grâce à deux critères. Une esthétique absolument remarquable...

Guy : Hum

Louise Lamy : Et justement un site témoin représentatif des grands phénomènes terrestres.

Guy : Et Louise, quelles seraient les retombées pour les volcans d'Auvergne ?

Louise Lamy : On espère que les gens se rendront mieux compte de la valeur de ce patrimoine et puis du coup, feront plus attention à la nature et la respecteront mieux, et puis..., c'est aussi une façon de développer une activité touristique locale et durable un peu comme le célèbre Vulcania.

Guy : Ouais

Louise Lamy : Enfin on sera sûr, bien en amont, de cette candidature. Il y a déjà pas mal de projets qui ont été mis en route pour augmenter le flux touristique sans endommager le site ce qui n'est pas évident.

Guy : Pour terminer Louise, pouvez-vous nous rappeler les sites naturels français qui sont déjà classés au patrimoine mondial de l'Unesco ? Il y a quoi ?

Louise Lamy : En fait, on en a trois en France. En Corse, en Nouvelle Calédonie et à la Réunion et donc les volcans d'Auvergne seraient le premier site naturel à être classé par l'Unesco en France hexagonale.

Guy : Ah d'accord.

Louise Lamy : Et puis alors c'est un autre sujet, mais je vous signale la création du parc naturel marin des trois Estuaires entre la Picardie et la mer d'Opale.

Guy : C'est beau ça.

Louise Lamy : Ah oui c'est magnifique, c'est au large de la Seine maritime, de la Somme et du Pas de Calais. C'est un nouveau parc marin qui couvre une surface quand même de 2 300 kilomètres carrés.

Guy : mmmm

Louise Lamy : Avec plus de 200 espèces animales et végétales des dauphins, des phoques, des veaux marins, des requins pèlerins. Nous félicitons pour la Picardie. Allons visiter et croisons les doigts pour l'Auvergne.

Guy : Absolument on va croiser les doigts pour l'Auvergne.

Corrigé

- 1 b
- 2 La candidature d'une chaîne de volcans et de la faille de Limagne, de la chaîne des Puys au patrimoine mondiale de l'Unesco.
- 3 80, 8 000, 1465, 2012, 32.
- 4 le premier critère est esthétique et mais il faut aussi être un témoin représentatif des phénomènes terrestres.
- 5 a
- 6 En Corse, en Nouvelle Calédonie, à la Réunion.
- 7 Un parc marin.

2-2 Exercice 7, page 21

Transcription

Journaliste : Alors Martine Paradis, pour ces fêtes de fin d'année 15 millions de français devraient envoyer une carte de vœux virtuelle. Le chiffre évidemment, est en progression même si la carte papier et le SMS restent les modes préférés pour présenter les vœux hein ?

Martine Paradis : Et oui, le papier n'est pas mort loin de là... 330 millions de cartes festives seront vendues en cette fin d'année pour souhaiter un joyeux Noël, pour accompagner le cadeau sous le sapin, et aussi pour souhaiter une belle et heureuse année. C'est un marché en France de 404 millions d'euros.

Journaliste : Et quelles sont les tendances de cette fin d'année pour les cartes en papier ?

Martine Paradis : Alors la 3 D est de plus en plus présente. On donne du relief avec des collages, du tissu... il y a aussi des cartes parfumées et à la carterie, beaucoup de cartes avec des animaux.

Journaliste : La carte papier résiste bien hein.. aux nouveaux modes de communication ?

Martine Paradis : Oui, d'ailleurs le site carte.com propose cette année aux internautes de choisir leur carte de vœux et d'y intégrer une photo et un message.

La carte est livrée le lendemain par la poste chez le destinataire. On peut dire que la carte résiste bien, car la carte papier c'est plus personnel. On prend son stylo pour écrire un mot, on envoie un beau timbre avec la surprise de la recevoir au courrier. On dit à la personne qu'on tient à elle, et on transmet une émotion. C'est, disons plus sentimental et ça reste. On la retrouve des années après et ça fait chaud au cœur.

Journaliste : Même s'il faut bien le dire, via internet on peut personnaliser aussi hein ?

Martine Paradis : Ah oui bien sûr. On peut même faire des créations amusantes, la photo de la famille sur des corps qui se dandinent c'est ludique et on se donne du mal aussi hein ! En plus les cartes virtuelles sont gratuites, rapides écologiques et certaines sont vocales.

Voce off : Bonne année à tous. Je vous embrasse !

Martine Paradis : C'est pas moi qui parle !

Journaliste : et par rapport aux autres pays est-ce qu'on écrit beaucoup nous français ?

Martine Paradis : Et bien non. On envoie en moyenne 7 cartes de vœux papier par an. Les américains c'est 40 annuellement et les britanniques 54, mais ce sont eux qui ont créé les premières cartes postales au XIX^{ème} siècle.

Journaliste : Alors soyons clairs. En fait le SMS reste la forme préférée pour envoyer ses bons vœux hein ?

Martine Paradis : Ah, oui surtout avec les forfaits illimités les 2 tiers des français ont prévu d'envoyer leurs vœux par SMS, là c'est même plus que la carte papier où c'est un français sur deux.

Journaliste : Nous savons tout. Merci beaucoup Martine Paradis.

Corrigé

- 1 a
- 2 La 3D et la carte parfumée.
- 3 Il y a des reliefs avec des collages, du tissu.
- 4 b
- 5 C'est plus personnel, on met un beau timbre, la surprise, on la retrouve des années plus tard.
- 6 Les britanniques
- 7 les forfaits illimités.

2-3 Exercice 1, page 24

Transcription

France F midi, Marc Divry

Marc Divry : Bonjour et bienvenue à nos micros. Cette fois aussi vous êtes nombreux à avoir réagi sur notre page facebook. Bonjour Corinne.

Corinne : Bonjour à vous.

Marc Divry : La question du jour, faut-il imposer les devoirs de vacances ? Avec l'été et la fin des classes se pose la question rituelle : « Mon enfant a-t-il suffisamment travaillé cette année ? » Quelle que soit la réponse, doit-on préserver le temps de repos ou maintenir les neurones sous tension par des révisions ?

Corinne : Ils sont effectivement nombreux à avoir réagi sur notre page et avec nous nos invités d'aujourd'hui : la pédiatre Docteur Françoise Sabatier et Mme Isabelle Renaud Professeur, de l'Académie de Bordeaux. Bonjour Mesdames et bienvenues à nos micros.

Marc Divry : Docteur Sabatier pensez-vous qu'il soit vraiment utile de faire travailler les élèves pendant la période des grandes vacances ?

Françoise Sabatier : Bonjour à tous, c'est vrai les grandes vacances arrivent et pour une majorité d'élèves,

elles sont synonymes de jeux en plein air, de baignades, mais aussi de la corvée des devoirs de vacances. Je pense, toutefois, qu'on ne peut pas se passer des devoirs de vacances. En France, nous avons de très longues vacances scolaires, pendant lesquelles ce qui a été appris s'oublie. Les devoirs de vacances permettent aux parents de transmettre leurs connaissances en partageant du temps avec leurs enfants.

Il faut évidemment que le temps de travail soit bien réparti sur toute la durée des vacances. Cela ne sert à rien d'imposer un rythme effréné et de faire travailler l'enfant pendant deux mois. L'idéal, selon moi en tant que pédiatre et maman aussi, c'est un mois de repos total – juillet, par exemple – et un mois d'août au cours duquel l'enfant avance à son rythme. Une heure par jour me semble suffisant. La contrainte ne sert à rien. La révision doit se faire dans la bonne humeur, ce qui est la condition sine qua non de la réussite pour l'enfant.

Le rôle des devoirs de vacances est de maintenir les neurones sous tension. Cela ne doit pas être synonyme de stress. Ces devoirs ne sont pas la solution miracle à l'échec scolaire, mais plutôt l'occasion d'apprendre autrement, dans la gaieté, en famille. Autre bénéfique, les devoirs permettent aux enfants angoissés de reprendre confiance en eux, progressivement, de façon régulière. Ainsi, l'élève ayant éprouvé quelques difficultés pendant l'année scolaire se sentira mieux armé face à la nouvelle année scolaire. Finalement, les devoirs de vacances enlèvent du stress à celui qui les fait, au lieu de l'accentuer, comme les parents ont souvent tendance à le croire.

Il faut aussi souligner l'importance de la lecture. L'été permet aux parents de prendre le temps de raconter des histoires à leurs enfants, ce qui leur donnera naturellement envie, ensuite, d'aller plus loin en lisant eux-mêmes.

Moi je conseille, une semaine avant la rentrée, de se remettre dans le rythme scolaire. Ces longues vacances auront fatalement fait perdre leurs repères aux enfants. Hors d'une contrainte horaire véritable, le travail leur devient un peu étranger. Les devoirs de vacances sont aussi un lien nécessaire entre deux années scolaires. Ils ont deux vertus essentielles : ils permettent aux parents de voir ce que font leurs enfants et ils les impliquent dans leur apprentissage. Tout cela contribue à élargir la relation entre eux, c'est plutôt positif.

Marc Divry : Toutefois ce point de vue n'est pas partagé par tout le monde et chez les enseignants, notamment, le sujet fait débat. Certains encouragent à travailler pendant les vacances mais la majorité s'interroge cependant sur l'utilité et l'efficacité d'exercices rabâchés pendant l'été et préconise une vraie période de repos. D'après notre page facebook le succès des cahiers de vacances n'est pas démenti. Mais comme cela a été affirmé par de nombreux parents, peu d'enfants sont assidus avec les cahiers.

Marc Divry : Et vous Mme Renaud. En qualité de professeur, partagez l'avis de Mme Sabatier ? Et comment réagissez-vous à cette question ?

Isabelle Renaud : Les cahiers de vacances sont une mauvaise réponse à une vraie question. Le temps du repos est très important pour les acquisitions. Les cahiers de vacances ont tendance à conforter l'enfant dans son échec, si échec il y a. L'élève qui ne réussit pas pendant l'année accumulera encore plus de stress en éprouvant des difficultés avec ses devoirs de vacances, stress qui se répercutera au début de l'année suivante.

Donc il ne sert à rien de faire travailler des enfants contre leur gré. Cela les braque davantage contre l'école et les parents. Travailler pendant l'été est souvent vécu comme une frustration, voire une punition. Personne ne gagne à ce jeu-là. Il vaut mieux utiliser le temps des vacances pour pratiquer un sport, par exemple. On pourrait aussi imaginer des congés pendant lesquels les enfants seraient encouragés autrement à activer leurs sens. Enfin il faut qu'ils aient des périodes de repos actives, qu'ils restent éveillés, que leur vie soit stimulée. Il existe diverses manières de doper leur intellect. Tenir un journal de bord, par exemple, dans lequel seraient consignés les faits marquants des vacances. Ou bien lire à son rythme, tout simplement. Là, il s'agit pour les parents de chercher les livres dont leurs enfants ont envie. On ne peut que regretter la désaffection constatée ces dernières années pour les colonies de vacances ou les camps, où justement les enfants trouvaient cette stimulation intellectuelle. L'activité physique est également très importante, tout comme bien sûr le contact avec la nature. Contrairement à une idée reçue, nous n'avons pas, en France, les vacances scolaires les plus longues d'Europe. Dans les pays scandinaves, en Suède notamment, les enfants bénéficient de trois mois en été. Et il y est question non de devoirs, mais plutôt d'activités d'extérieur. D'après une étude qui vient d'être achevée ça me permet d'affirmer que le temps libre est nécessaire pour acquérir du recul par rapport à l'année écoulée et pour mûrir les acquis. Rien ne sert de rajouter encore du travail à des enfants qui en sont bien souvent déjà surchargés pendant toute l'année.

Marc Divry : Merci mesdames, on va terminer sans pouvoir clore notre débat. Les avis restent partagés et pour cela nous demandons aux parents et aux enseignants de ménager la chèvre et le chou.

Corinne : Laissons place à notre publicité et pour ceux qui veulent apporter des témoignages notre page facebook est à votre disposition.

Corrigé

- 1 b
- 2 Faut-il imposer ou non les devoirs de vacances ?
- 3 a
- 4 c
- 5 c
- 6 Ils peuvent voir ce que font leurs enfants. Ils sont impliqués dans leur apprentissage.
- 7 a
- 8 Il est très important pour les acquisitions.
- 9 Punition ou frustration.
- 10 L'activité physique, le journal de bord, la lecture.
- 11 Pour mûrir les acquis.

2-4 Exercice 2, page 25

Transcription

Journaliste : Ils manifestent tous les jours pour « l'éco » pour tous. Voici Michèle Delaise à mes côtés. Bonjour Michèle. Augmentation de 3,2 % des tarifs de la SNCF dans quelques jours, de même le prix du gaz va à nouveau augmenter à la fin du mois. Pourquoi est-ce que ces prix augmentent plus vite que l'inflation ?

Michèle Delaise : Et bien, c'est très simple, à cause du manque de concurrence. Dans le train, il y a zéro concurrent et dans le gaz la concurrence est très imparfaite. On va dire d'ailleurs... c'est une formule qui fixe le tarif. On imagine mal une formule fixer le prix

du lait ou de la boîte de petits pois donc pas ou peu de concurrence. Résultat eh bien... les entreprises ont toujours une bonne raison pour augmenter les prix. Alors chez Gaz de France on vous explique qu'il faut augmenter les prix à cause du pétrole ! Et à la SNCF, on vous explique qu'il faut réaliser des investissements.

Journaliste : Mais en même temps des études montrent que le prix du train en France est moins cher qu'à l'étranger.

Michèle Delaise : Alors, il faut quand même se méfier de ces études. D'abord, c'est très difficile de faire des comparaisons internationales étant donné l'opacité des grilles tarifaires et puis ça rappelle, vous vous souvenez de ces études que nous sortaient les opérateurs Télécom il y a un peu plus d'un an pour nous empêcher de ..., pour empêcher la sortie de Free. Ils expliquaient qu'on avait les prix les plus bas d'Europe, sauf que quand Free est arrivé on a eu des abonnements à deux euros par mois et c'est exactement la même chose dans l'aérien. Tout le monde sait très bien que c'est Rail Air qui a fait baisser les prix et Air France a suivi derrière.

Journaliste : Donc vive la concurrence y compris pour le train. Ça risque pas de casser le service public ?

Michèle Delaise : Alors ça va arriver. En 2019 dans 6 ans il y aura des TGV privés en France. On pourra faire Paris-Lyon sur le TGV de son choix pas forcément la SNCF. Mais c'est vrai vous avez raison la concurrence peut faire baisser la qualité, peut provoquer des délocalisations. La concurrence peut, et même généralement nuire au service public, car elle provoque la fermeture des lignes non rentables mais qu'on ne se raconte pas d'histoires. Si on veut des prix bas, il faut des free, il faut des Rail Air. D'ailleurs si vous regardez en Allemagne le Rail est ouvert à la concurrence et bien les TER, les trains régionaux, sont 35 % moins chers, oui 35 % moins chers au kilomètre qu'en France !

Corrigé

- 1 a
- 2 La concurrence.
- 3 À cause du manque de concurrence.
- 4 b
- 5 a
- 6 a
- 7 a

2-5 Exercice 3, page 26

Transcription

Journaliste : Avec Eric Maurin, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales nous allons parler de la crainte de 60 % de français de devenir un jour SDF. Monsieur Maurin qu'entendez-vous par peur du déclassement ?

Eric Maurin : Le déclassement est une rupture non voulue dans sa vie, sa carrière, qui entraîne une perte de

sa position sociale. Il y a d'autres formes de décrochage qui font peur, à l'école par exemple. Est-ce que mon enfant ira dans un lycée général ou pas ? Poursuivra-t-il ou non ses études après le bac ? Le déclassement présente un caractère irréversible. Dans ses formes majeures, il ne frappe qu'une marge de la population. Pourtant, si l'on interroge les Français, 60 % pensent qu'ils pourraient un jour devenir SDF.

Journaliste : Comment s'explique cette peur, si elle ne repose pas sur une réalité ?

Eric Maurin : La peur du déclassement n'est pas indexée sur la fréquence avec laquelle il se produit, mais sur l'amplitude de ce que l'on perd si l'accident de vie survient. Plus on dispose d'un statut élevé, plus grande est la perte. C'est pourquoi cette peur est ressentie par la plupart des couches de la société, y compris les classes supérieures, qui ont pourtant peu de chance de subir une déchéance sociale.

Journaliste : Frappe-t-elle aussi ceux dont l'emploi est protégé, les fonctionnaires ?

Eric Maurin : Oui, à la suite de la crise économique de 1993, les diplômés, inquiets pour leur avenir, fuient le secteur privé pour se réfugier dans la fonction publique. Avant cette crise, 10 % des diplômés du supérieur rejoignaient le secteur public. La proportion passe à 50 % dans les années qui suivent. Ils ont échangé leur qualification contre une protection. C'est pour cela qu'ils sont aujourd'hui si rétifs à des modifications de statut, retraites, changement de lieu de travail...

Journaliste : Une autre conséquence est le durcissement de la compétition scolaire.

Eric Maurin : On dit souvent que les diplômés ne valent plus rien. Il est vrai que le nombre des diplômés a augmenté et que l'on peut se poser la question de la valeur d'un diplôme sur le marché du travail. Mais les gens ne se comparent pas à la situation d'il y a trente ans. Ce qu'ils se demandent, c'est, qu'est-ce que ça va me rapporter que mon enfant ait ou n'ait pas tel ou tel diplôme. L'examen des chiffres montre que ces dernières années environ 7 % des diplômés du supérieur sont au chômage, pour les actifs sortis de l'école depuis moins de 5 ans. L'enjeu scolaire est donc énorme, d'autant que le statut des parents n'offre plus une aussi grande protection qu'autrefois. Paradoxalement la démocratisation de l'école a entraîné une forte concurrence entre élèves et comme autrefois seul ceux qui ont des moyens réussissent. Conséquences, les inégalités sociales persistent.

Corrigé

- 1 La Crainte de devenir SDF
- 2 a
- 3 a
- 4 b
- 5 c
- 6 a
- 7 La démocratisation de l'école.

ÉCRITE

COMPRÉHENSION

Lire des textes informatifs

Exercice 1, page 28

- 1 b
- 2 Le bien être
- 3 Il répond à une envie d'entraide, de sociabilité et c'est un idéal de mixité sociale.
- 4 Les prix de l'immobilier ont augmenté et les gens se sont préoccupés pour l'environnement.
- 5 À n'importe qui, des familles de tous âges, avec ou sans enfants, les familles monoparentales recomposées, les célibataires, les divorcés, les actifs et les retraités.
- 6 a V, L'hexagone accuse pourtant aujourd'hui un sacré retard sur la Norvège, la Suisse ou les Pays-Bas ;
b V, Un profond désir d'allier intimité et convivialité, de rompre avec l'isolement et de trouver une nouvelle façon de vivre ensemble et souvent l'envie de réaliser des économies.
- 7 a

Exercice 2, page 30

- 1 b
- 2 F, Avec plus de 60 % des ménages français équipés d'ordinateurs, Internet est aujourd'hui au cœur de ces transactions illégales.
- 3 La contrefaçon a continué se répandre dans tous les secteurs de l'économie.
- 4 L'emploi et le commerce.
- 5 En traquant les sites en ligne. En travaillant dans des centres de tri postaux et de frêt express.
- 6 F, Il faudrait que certains pays adoptent une réponse pénale suffisante pour faire reculer le trafic.
- 7 Établir des sanctions pénales lourdes.

Exercice 3, page 32

- 1 b
- 2 a F, Tous ces incidents banals qui empoisonnent notre vie quotidienne restent à peu près invisibles à l'œil des experts et des pouvoirs publics, qui les jugent sans doute trop bénins pour leur consacrer plus d'attention.
b V, La question des incivilités cible surtout les jeunes à casquette retournée et se concentre sur les quartiers pauvres et en difficulté.
- 3 Sur des témoignages.
- 4 Gestes, bousculades et intrusions corporelles.
- 5 a V, Dans 2/3 des cas sur un lieu de destination, le plus souvent public.
b F, L'offenseur moyen, expliquent les auteurs, n'est pas un voyou agressif, mais un individu inattentif aux autres, enfermé dans sa bulle, affecté d'autisme passager. Sa normalité ne fait aucun doute.
- 6 Sexe, âge et catégorie sociale.

Exercice 4, page 34

- 1 b
- 2 F, Les parents ne savent plus comment poser des limites ou n'osent pas le faire.
- 3 Sur le sens des règles, des lois et sur leur légitimité et les demandes de liberté.

- 4 Être souple sans être laxiste, éviter les pièges de l'autorisation. Éviter les pièges de la séduction.
- 5 C'est l'attitude des parents pour protéger leur enfant au cours de son enfance.
- 6 F, Certaines règles de vie... de les réajuster régulièrement en fonction de l'âge et des besoins de l'adolescent.
- 7 Parce qu'on a habitué les ados à discuter et à revendiquer.
- 8 C'est l'art d'être ni laxiste ni trop autoritaire.

Exercice 5, page 36

- 1 c
- 2 F, Le placement en établissement spécialisé d'une personne ayant des limitations fonctionnelles et/ou cognitive, engendre une régression brutale de leur maladie et de leur qualité de vie.
- 3 b
- 4 Ce sont des appels passés par la personne dépendant via téléalarme qui ne sont pas des appels pour demander de l'aide.
- 5 Des aides médicales sur place, possibilité de socialiser, infrastructures humaines et matérielles.
- 6 Préserver la qualité de vie des personnes dépendantes en leur offrant tous services à leur domicile.
- 7 La télévision, l'écran tactile, la plateforme mobile.
- 8 a

Lire des textes argumentatifs

Exercice 1, page 38

- 1 b
- 2 a
- 3 a V, L'industrie est mal en point et le chômage monte.... Alors certains retournent au concret, au métier, au plaisir de créer avec leurs mains un bel objet.
b F, L'artisanat sont une piste sérieuse parmi d'autres pour reconstruire une économie solide.
c F, Le désir que manifestent beaucoup de nos contemporains de ne plus consommer du jetable mais d'investir dans du durable, du personnalisé.
- 4 C'est la profession exercée par ceux qui créent quelque chose avec leurs mains.
- 5 c
- 6 Il permet d'exercer avec des formalités et des collaborations simplifiées, une comptabilité simplifiée.
- 7 Investir dans le durable, ne plus consommer du jetable, revenir aux métiers d'art et d'artisanat.
- 8 L'Éducation nationale ne forme pas au métier de l'art mais des intellectuels qui n'ont ni compétence pratiques ni sens artistiques.

Exercice 2, page 40

- 1 a
- 2 Il faut trouver des solutions pour améliorer la réussite scolaire et mieux organiser le temps scolaire.
- 3 Parce que la réussite scolaire éloigne les jeunes des sanctions comme la prison.
- 4 À partir des premières années de la scolarité.

- 5 5 matinées sous l'autorité de l'enseignant responsable de la classe et 4 après-midis à responsabilité partagée.
- 6 1 Les moyens que l'on pourrait ajouter à ceux existants.
- 2 Sur les contenus des cours de la matinée et de l'après-midi.
- 7 a F, Je pense à des disciplines de l'après-midi où une rencontre entre des enseignants *disciplinaires* et *polyvalents* pourrait avoir des effets bénéfiques.
- b V, Je considère qu'il convient aussi d'organiser sur le temps de l'après-midi, des temps où l'élève est exposé à des savoirs non strictement scolaires et qui pourraient avoir des conséquences très positives sur sa scolarité.
- c V, Je considère qu'il convient aussi de maintenir sur ce temps de l'après-midi un temps *d'études dirigées* qui contribue quand, il s'effectue hors du temps scolaire, à aggraver l'échec scolaire.
- d F, Alors on peut s'appuyer sur ces innovations extraordinaires pour révolutionner la réussite scolaire

Exercice 3, page 42

- 1 a
- 2 c
- 3 1 Le plaisir d'acheter parce que c'était utile.
2 La tentation d'acheter pour le plaisir.
3 La revanche de l'utile
- 4 Il souligne la quantité de produits offerts sur le marché.
- 5 Parce que la religion dicte des règles auxquelles on obéit et dans ce cas le consommateur se sent obligé de consommer.
- 6 a F, L'ai-je été mais je suis guéri.
b F La recette ne peut pas combattre le chômage.
- 7 b

Exercice 4, page 44

- 1 c
- 2 b
- 3 F, Sa prof de français fait un travail de fond excellent.
- 4 Ce sont les épreuves telles que commentaires, dissertation et expression écrite.
- 5 On apprend méthode, rigueur, exigence dans la réflexion.
- 6 Il incite à la suppression de cet examen.
- 7 V, Remplaçons-le par un contrôle continu, qui pourrait se terminer par un « chef d'œuvre », une sorte de « cahier de réussite ».
- 8 À réfléchir la pédagogie des classes et à utiliser des pratiques innovantes.

Exercice 5, page 46

- 1 a
- 2 La légalisation des mères porteuses permet à un couple qui ne peut pas avoir un enfant d'être parents, parce que l'amour se construit au jour le jour et que l'instinct maternel est inexistant.
- 3 a F, Parce que l'on pense que l'équilibre des enfants nés dans ces conditions est menacé, que les enfants de la mère porteuse vont être perturbés.
b V, Qu'une femme qui porte l'enfant d'une autre n'aura pas le courage, à la naissance, de s'en séparer.
- 4 1 Veut aider d'autres couples.
2 Aime l'état de grossesse.
- 5 a
- 6 a F, La légalisation est le seul moyen (...). La maternité n'est pas un job.
b F, Je dis aussi que les enfants nés dans les conditions les plus « orthodoxes » n'échappent pas non plus aux problèmes.

Exercice 1, page 49

- 1 a
- 2 Auparavant le livre était le seul moyen que les hommes avaient pour accéder au savoir. Aujourd'hui il a été remplacé par internet il n'a plus son premier rôle, il perd son prestige.
- 3 Parce qu'il a une date de naissance et il vieillit.
- 4 La désarticulation des textes, et l'augmentation de la TVA.
- 5 V, Il est incompréhensible que le livre soit soumis à la réglementation des marchés publics qui favorise les grands groupes, parfois sans murs, contre les librairies plus petites, mais indispensables à la vie intellectuelle du pays.
- 6 Elle a une position privilégiée, place de la Sorbonne à Paris au centre de la vie philosophique de la France.
- 7 La fermeture des librairies et le livre qui n'est plus à sa juste place.

Exercice 2, page 51

- 1 b
- 2 Quand elle est réservée exclusivement ou principalement à une telle élite sociale. Lorsqu'elle se donne pour but de ne former que les meilleurs dans chaque discipline, et ne se soucie plus des autres.
- 3 a V, L'élitisme du premier genre est en principe exclu par les idéaux démocratiques.
b F, La seconde forme n'est pas incompatible.
- 4 Elle veut la formation de tous selon leur capacité.
- 5 C'est un enseignement fourni à tous ceux qui ont des capacités moyennes ou inférieures.
- 6 Sacrifier les élites intellectuelles en faveur de l'élitisme de l'argent. Cacher la massification des études.

ÉCRITE PRODUCTION

La lettre pour convaincre, page 56

- 1 Pour signaler des nuisances sonores.
- 2 Le carrelage a été remplacé.
- 3 Pour conserver les bonnes relations de voisinage.
- 4 D'installer par exemple des tapis ou de la moquette, se tenir à sa disposition pour le seconder dans les travaux et prêter sa camionnette.
- 5 Vous n'êtes pas sans ignorer qu'un décret punit d'une amende les auteurs de bruit de voisinage.
Connecteurs logiques utilisées : En effet, En conséquence, Toutefois, afin de, C'est pourquoi, afin d', En outre, au cas où.

La lettre pour protester, page 57

- pour manifester notre mécontentement.
- cette interdiction apporte des problèmes sérieux.
- cette solution n'est pas à retenir.
- ne comprenant nullement la raison.
- nous nous permettons d'insister.
- Nous désapprouvons.

La lettre de réclamation, page 58

- 1 En date du 12 mai j'ai réservé auprès de votre agence un voyage pour 3 personnes à Bruxelles avec départ le 13 juillet et retour le 16 du même mois pour un montant de 1650,00 euros.
- 2 Je souhaite vous faire part de mon mécontentement au sujet votre organisation.
- 3 Selon la brochure et selon le voucher que vous m'avez remis ce voyage devait inclure : 3 billets d'avion aller-retour Lyon-Bruxelles en classe économique ; 2 transferts de l'aéroport à l'hôtel et de l'hôtel à l'aéroport ; 3 nuitées dans un hôtel 4 étoiles avec petit déjeuner inclus: Hôtel Central.
- 4 Mais, contrairement à nos accords, à l'arrivée à l'aéroport de Bruxelles nous n'avons pas pu bénéficier du service de transfert et nous avons dû faire appel à un taxi. Il en a été de même pour le transfert du retour et cela nous a occasionné des frais supplémentaires. De plus en raison de travaux en cours dans l'hôtel, le petit-déjeuner n'a pu nous être servi. Il m'a toutefois été précisé que vous étiez informé de ce désagrément hebdomadaire.
- 5 Par conséquent, je vous prie de me rembourser les prestations non exécutées et de m'indemniser pour le préjudice subi qui s'élèvent à la somme de 320 €. Vous trouverez ci-joint les photocopies de la facture des taxis et des petits déjeuners.
- 6 Je vous prie de bien vouloir m'adresser cette somme sous huitaine faute de quoi je serai contraint de remettre ce dossier à mon avocat.
- 7 Dans cette attente veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Un forum de discussion, page 59

- 1 ou alors
- 2 Toutefois
- 3 parce que

- 4 Non seulement
- 5 mais
- 6 ou encore
- 7 ou
- 8 En définitive
- 9 même si

Exercice 3, Page 62

Réponse possible

Monsieur,
C'est avec plaisir que j'ai échangé avec vous quelques mots de courtoisie lors de notre rencontre dans la boulangerie de notre quartier.
N'ayant plus eu l'occasion de vous revoir, je me permets de vous faire parvenir ce courrier afin de vous proposer de pratiquer le covoiturage avec moi ayant su que nous nous rendons dans la même ville pour notre travail.
Le premier avantage qui me pousse à vous proposer le véhicule est bien sûr en souci d'économie. Le second est à considérer sur le plan écologique grâce à une baisse de gaz polluant. De ce fait il y aurait moins de trafic sur les routes et au point de vue de la sécurité, le conducteur se sentira plus responsabilisé en conduisant avec une autre personne à bord.
Je pense également que le côté convivial est un aspect non négligeable, tout comme la commodité de ce moyen de transport qui nous permettrait de perdre moins de temps qu'avec le train dont la fréquence des horaires laisse à désirer et les retards constatés, trop fréquents. Je suis certain que vous accepterez d'envisager cette possibilité et que vous m'informerez de votre accord de covoiturer quotidiennement ou même ponctuellement. Moi, j'ai les mêmes horaires du lundi au vendredi et ma société me permet une flexibilité horaire d'une heure le matin de 8h à 9h et d'une heure l'après-midi de 17h à 18h.
Dans l'attente d'une réponse dont je vous remercie en avance et me tenant à votre entière disposition pour nous accorder notamment sur le partage des frais, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes bien cordiales salutations.

Exercice 4, Page 63

Réponse possible

Monsieur le Directeur,
Nous nous permettons de retenir votre attention sur une nécessité que la plupart d'entre nous a, d'accompagner leur jeune enfant à la crèche municipale de notre ville qui ouvre désormais à neuf heures.
Pour cette raison nous vous demanderions de bien vouloir envisager de nous permettre de bénéficier d'une heure de flexibilité de huit heures à neuf heures et de dix-sept à dix-huit heures.
En effet, l'heure du matin pourrait devenir utile également aux personnes qui doivent se rendre dans un laboratoire d'analyses médicales sans avoir à demander une permission et le soir cela permettrait à quiconque d'avoir, par exemple, la possibilité de fixer un rendez-vous

dans un cabinet médical ou de soins dentaires. Il est évident que la société pourrait tirer grandement profit de cet avantage grâce à une réduction des retards et des absences. Cela ne manquerait pas d'accroître la motivation au travail, la qualité et l'implication des travailleurs ainsi que leur satisfaction. D'ailleurs, se conformer aux stricts horaires de travail est finalement contreproductif pour les employés mais aussi pour l'employeur. Vous n'êtes pas sans ignorer que de nombreuses sociétés ont déjà adopté cette organisation de travail et les sondages révèlent que ce choix a été positif car contrairement aux travailleurs avec des horaires fixes, les travailleurs avec des horaires flexibles font généralement beaucoup plus d'heures que ce qui est contractuellement prévu. Dans l'attente d'une réponse de votre part que nous souhaitons favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Exercice 7, Page 66

Réponse possible

Monsieur,
En date du 25 janvier 20... j'ai signé un contrat de location d'un deux pièces dont vous êtes propriétaire, situé 12 avenue Foch à Lyon.
Dès mon entrée dans les lieux, j'ai constaté que le chauffe-eau ne fonctionnait pas et que le volet de la chambre était cassé.
Je vous en ai fait part une première fois par téléphone les premiers jours de février.
Malgré votre promesse d'intervenir rapidement j'ai dû vous adresser un courrier le 3 mars pour solliciter votre intervention, n'ayant reçu aucune visite d'un réparateur. C'est la raison pour laquelle je renouvelle ma demande par courrier recommandé et vous précise que, faute de réparation sous huitaine, je serai contraint de remettre le dossier à mon avocat.
Vous n'êtes pas sans ignorer que le désagrément de ne pas avoir d'eau chaude pour ma toilette devient intolérable. De plus, je ne peux ni aérer correctement la chambre à coucher ni créer l'obscurité nécessaire à mon repos.
Je vous précise que je me suis acquitté régulièrement de mon loyer et que je ne comprends nullement votre obstination à ne pas me faire bénéficier d'un logement conforme à ce qui est reporté dans le contrat.
Je vous signale que je me tiens à votre disposition à toute heure à votre convenance pour permettre lesdits travaux et dans l'attente d'une réponse que je souhaite positive, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Exercice 9, Page 68

Réponse possible

Si j'ai pris place aujourd'hui dans cette salle d'examen pour plancher pendant plus de 2 heures sur un examen de français, c'est parce que je souhaite obtenir un diplôme que je pourrai présenter à un directeur des

ressources humaines lors d'un futur entretien. Je sais pertinemment que ce parchemin ne sera pas le seul sésame pour ce responsable qui est à la recherche non seulement d'une personne qui puisse justifier ses connaissances mais qui devra aussi être dotée d'autres atouts indispensables au rôle à attribuer. La connaissance des langues étrangères, les savoir-faire acquis pendant un stage bref, compléteront mon profil qui repose sur des bases théoriques solides acquises pendant mon parcours scolaire. Un diplôme est donc, pour moi, indispensable pour décrocher un entretien. De plus, même si on découvre en moi d'autres talents, sans un diplôme acceptera-t-on de me faire signer le contrat tant convoité ? J'en doute. Aujourd'hui investir sur un salarié coûte cher à l'entreprise et elle arrêtera son choix sur des diplômés et essaiera, par tous les moyens à sa disposition, de faire le meilleur choix du candidat. Les qualités humaines, l'intelligence, l'honnêteté sont recherchées mais ne sont pas reportées sur un diplôme. Toutefois comment, de nos jours, arriver à ouvrir la porte d'un éventuel employeur, si on frappe à cette porte les mains vides ?

Exercice 10, Page 69

Réponse possible

On constate aujourd'hui que la maternité est plus tardive que ce qu'elle était autrefois. Les causes sont à rechercher dans les années que la femme passe à poursuivre ses études, le premier contrat de travail qui tarde à être signé et la diffusion des moyens de contraception qui font que, dans la plupart des cas, les enfants sont désirés et viennent égayer un foyer non seulement équipé du strict nécessaire mais également du superflu et dont les composants auront pris le temps de profiter de leur temps libre. Je pense qu'avoir des parents âgés n'est pas un obstacle pour l'enfant qui a besoin, avant tout, de se sentir désiré, d'être entouré de parents avec une certaine maturité, bien conscients de leur rôle. La vivacité d'un enfant peut très bien être supportée par des parents qui se fatiguent plus vite en raison du poids des années. Être compagnon de jeu peut sembler moins aisé à un certain âge, mais ne voyons-nous pas des grands-parents assumer ce rôle ? Les individus n'ont pas tous l'âge inscrit sur leur carte d'identité. Toutefois le point le plus discuté pourrait être celui de l'anxiété du sujet plus âgé. Je crois qu'une personne plus mûre est plus responsable et perçoit davantage tous les dangers dont l'enfant peut être victime. Cela peut l'entraîner à être trop protecteur et avoir des conséquences négatives sur l'autonomie que l'on doit donner à son enfant. Le rapport tendu qui peut exister entre les deux sera indépendant de l'écart d'âge. Tout dépendra des caractères, et il ne peut pas être mis en cause. S'il devait l'être on devrait alors nous conseiller un âge limite pour devenir parent mais la nature n'impose-t-elle pas déjà une limite ?

PRODUCTION ORALE

Exercice 5, Page 83

Réponse possible

Il est certain que l'amitié nous offre une oreille bienveillante. Mais faut-il profiter de cette oreille pour se laisser aller à déverser notre trop-plein sans égards et vider son sac ? Je ne pense pas !

Tout n'est pas bon à dire. Certaines choses peuvent blesser et pour cela il faut éviter de les dire.

Moi, par exemple, je ne suis pas d'accord pour étouffer mes amis avec certaines confidences. J'ai une amie de vieille date mais, j'évite d'aborder certaines arguments qui pourraient la blesser ou la faire souffrir inutilement. Par exemple cette amie a subi une intervention chirurgicale suite à un accident et sa mobilité est réduite pour cela je vais éviter de lui donner de détails sur une randonnée dont elle-même ne pourra pas en goûter le plaisir...

En d'autres termes, je demande à l'amitié la franchise mais si je dois aborder un sujet que je sais difficile je fais surtout attention aux mots et au ton employés car s'il est vrai que l'on peut tout dire dans certains cas, le ton sera ce qui marquera le plus la personne bien au-delà des mots.

Le désir de fusion avec son propre ami, amène certains d'entre nous à confondre cet ami avec un thérapeute.

Les aveux peuvent être difficiles à gérer pour celui qui joue le rôle du confident. Si on utilise l'autre comme un réceptacle, c'est en quelque sorte le prendre en otage de nos émotions et selon moi cela est à proscrire.

Et encore il ne faut pas oublier que l'amitié doit respecter la liberté de chacun. Mais par exemple dire à un ami que sa prise de poids ou que la fidélité de son conjoint est douteuse entraînera en lui une souffrance qui n'aura que des désavantages et pourrait même conduire à un état pathologique que nous risquons de regretter.

Notre premier devoir envers l'autre serait alors de le protéger plutôt que de lui imposer une réalité qu'il pourrait avoir choisi d'ignorer.

De plus, je pense que dans l'amitié il faut aider l'autre à trouver la vérité si c'est le cas, par le questionnement et par l'écoute.

Finalement je crois que dans une amitié il faut avant tout apporter à l'autre du réconfort et ne pas oublier que nous devons le respecter.

L'EXAMEN

Épreuve 1 Compréhension de l'oral

2-6 Exercice 1, page 97

Transcription

Journaliste : Plus de doute possible, les scientifiques sont aujourd'hui unanimes, l'abus du petit écran fait des ravages chez les jeunes. On en parle aujourd'hui avec Bertrand Lavallier que nous recevons à nos micros. Auteur de nombreuses études il vous donnera ses conseils afin de limiter les dégâts. Bertrand Lavallier bonjour.

Bertrand Lavallier : Bonjour à tous !

Journaliste : Vous parlez, dans votre ouvrage d'enfants ou d'adolescents prostrés, sourds à tout appel, le regard rivé, la pupille fixe, méconnaissables, comme statufiés devant le petit écran des heures durant. Selon vos constatations, ils boivent la télé jusqu'à plus soif, et les parents trinquent. Ils se sentent à la fois coupables et inquiets, coupables de leur impuissance à arracher leurs bambins à la fascination qu'exercent ces flots d'images sur leur rétine, inquiets d'un effet hypothétiquement dévastateur sur leur tendre cervelle. C'est cela monsieur Lavallier ?

Bertrand Lavallier : Oui absolument, jusque-là, la crainte parentale était sans fondement, dans la mesure où les experts semblaient incapables de diagnostiquer avec certitude les méfaits de cette consommation à haute dose sur des consciences en herbe. Certes, chacun d'entre nous pouvait intuitivement pressentir sa nocivité, mais les thèses d'experts se contredisaient, et faute de certitudes, faute d'outils, les parents étaient plus enclins à céder à la tyrannie de l'étrange lucarne qu'à la combattre avec efficacité. Mais voilà désormais que, sur ce front, les choses bougent. Y compris en France. Les chercheurs du monde entier sont enfin unanimes : l'abus de télé nuit aux neurones en plein développement des enfants, et affecte leur comportement et leur santé. Si nos enfants restent scotchés devant la télé, c'est qu'elle les plonge dans un état proche de l'hypnose. Tout se passe au niveau du cerveau : aussitôt le poste allumé, des ondes lentes, dites « alpha », prennent le relais des ondes « bêta », celles de l'éveil. En temps normal, ce processus s'opère chez un individu en état de légère léthargie qui garde les yeux fermés, ou qui est en train de s'endormir. Les chercheurs ont également observé chez l'enfant gavé de télé une nette prédominance de l'activité cérébrale dans l'hémisphère droit, celui qui traite l'information de façon émotionnelle. Résultat : l'esprit critique est annihilé et la capacité d'apprendre diminue.

Journaliste : Est-ce vrai que la télé bride l'imagination des enfants ?

Bertrand Lavallier : Et bien la télévision affecte la capacité de représentation de l'enfant, autrement dit, altère sa faculté d'imagination. C'est ce que montre les dessins de quelque mille neuf cents enfants, âgés de 5 à 6 ans. Plus les enfants passent du temps devant le poste, plus leurs dessins s'appauvrissent en détails et perdent de leur relief.

Journaliste : La télévision empêche-t-elle les enfants de se concentrer ?

Bertrand Lavallier : L'abus de télé nuit aussi à la capacité des enfants à se concentrer et à apprendre. Ainsi, plus un bébé aura regardé la télévision, plus ses risques d'échouer dès le cours préparatoire seront élevés. Et les méfaits se confirment sur la durée.

Journaliste : Perturbe-t-elle leur sommeil ?

Bertrand Lavallier : La consommation télévisuelle augmente cauchemars, difficultés à s'endormir et réveils au milieu de la nuit, aussi bien chez le bébé que chez l'enfant ou l'adolescent. La faute au milieu familial plutôt qu'à la télé ? Pas sûr : quels que soient leur niveau socioculturel et leur environnement affectif, les adolescents qui consomment trois heures de télévision par jour à 13 ans rencontrent davantage de problèmes de sommeil – et ces problèmes perdurent jusqu'à l'âge adulte.

Journaliste : On dit qu'elle favorise l'obésité. Quel est votre avis sur ce point ?

Bertrand Lavallier : Selon une enquête, les jeunes de 8 à 16 ans, qui passent plus de quatre heures par jour devant la télé, sont plus gros que ceux qui la regardent moins de deux heures. À l'inverse, des enfants qui réduisent leur consommation télévisuelle voient diminuer leur masse grasseuse sans même avoir modifié leur comportement alimentaire. En cause : le manque d'exercice, le grignotage, l'influence de publicités vantant une alimentation trop riche en calories, mais aussi et surtout les troubles du sommeil qu'elle engendre. En effet, le manque de sommeil affecte directement les mécanismes de la digestion et l'assimilation des graisses.

Journaliste : Et la violence chez les enfants dans tout ça ?

Bertrand Lavallier : On a mis en relation la consommation télévisuelle de centaines d'individus et leur parcours judiciaire. Les résultats ? Accablants pour les amateurs d'émissions violentes. Devant des images violentes, le cerveau réagit comme s'il était exposé à une situation réelle : il se met en état d'alerte. Mais à force de visionner le même genre d'images, ce système d'alerte subit une désensibilisation. C'est pourquoi ..., progressivement, les enfants s'habituent à la violence et en viennent à la reproduire sans émotion.

Journaliste : Je comprends alors il est préférable qu'ils jouent aux jeux vidéo !

Bertrand Lavallier : Alors là, à l'inverse de la télévision, le jeu vidéo permet d'être à la fois acteur, metteur en scène et spectateur des images. Le geste interactif est un geste sain. Il montre chez l'enfant un désir de s'approprier les images, un refus de céder à leur fascination, la main lui permet de jouer avec elles, d'en prendre possession.

Journaliste : Auriez-vous des conseils à donner aux parents ?

Bertrand Lavallier : Et bien, les conseils à donner aux parents sont simples, accepter de ne pas tout comprendre, mais être curieux vis-à-vis de leurs enfants,

pour qu'ils leur montrent à quoi ils jouent. Et, pourquoi pas, jouer avec eux, et bouleverser ainsi le rapport aux images de toute la famille ?

Corrigé

- 1 a
- 2 Ils n'avaient pas de certitude sur les effets.
- 3 L'avis unanime des chercheurs.
- 4 b
- 5 En étudiant les dessins des enfants.
- 6 a, d
- 7 Le grignotage, le manque de sommeil ou l'influence de la pub.
- 8 c
- 9 a
- 10 S'intéresser aux activités ludiques de leurs enfants

2-6 Exercice 2, page 98

Transcription

Guillaume : De la théorie à la pratique. Bonjour Laure Vautrin.

Laure Vautrin : Bonjour Guillaume

Guillaume : Aujourd'hui Laure vous allez nous parler d'un tourisme consacré au patrimoine industriel.

Laure Vautrin : Ben oui parce que ça faisait déjà longtemps qu'on ne voulait plus bronzer idiot, mais aujourd'hui c'est tout juste si l'on veut encore bronzer donc je vous propose de retourner à l'usine non pas pour participer au fameux redressement productif dont on entend beaucoup parler en ce moment, mais pour visiter le patrimoine industriel de la France. On a un peu traîné pour créer un inventaire général du patrimoine industriel c'était en 1986 alors que les anglais ont commencé à recenser le leur dès les années 40 mais, aujourd'hui, il y a des centaines de sites, dont beaucoup hérités de la révolution industrielle : des hauts fourneaux, des forges, des chemins de fer à l'abandon, des filatures... qui ont été recensés, certains réhabilités, reconvertis en lieu de tourisme durable et même classés monuments historiques.

Guillaume : Mais qu'est-ce qu'on vient y faire ?

Laure Vautrin : Ben d'abord, la beauté d'un site par exemple l'ancienne usine de chocolat Menier à Noisiel sur les bords de Marne. On vient aussi voir une expo, écouter un concert... Pas mal de friches industrielles sont transformées en établissements culturels comme le 104 rue d'Aubervilliers dans le 19^{ème} arrondissement où se trouvaient les anciennes pompes funèbres de Paris ou encore le centre d'Art plastique contemporain de Bordeaux abrité dans ce qui était autrefois un magnifique entrepôt. C'est aussi un tourisme de mémoire, témoin d'une histoire sociale, économique, humaine, par exemple si vous visitez le centre historique minier de Lewarde, à côté de Douai dans le Nord qui a été ouvert dans l'ancien carreau de la fosse Delloye vous plongerez dans trois siècles de travail des gueules noires et d'ailleurs ce sont d'anciens mineurs qui animent les visites.

Guillaume : Est-ce qu'on peut pas avoir de... de l'usine vivante vous savez comme dans un pays avec une économie qui tourne ?

Laure Vautrin : Ça tourne, ça vit et c'est ce qu'on appelle le tourisme de découverte économique alors parmi les entreprises les plus connues qui font ça, y a évidemment les brasseries Kronenbourg en Alsace. Ça plaît toujours les brasseries et les distilleries... l'usine marémotrice de la Rance en Île et Vilaine.

Guillaume : Et là il y a de l'eau au contraire.

Laure Vautrin : Là il y a de l'eau et alors c'est hyper impressionnant parce qu'il y a une salle de machines longue de 300 mètres sous le barrage avec les techniciens qui se déplacent à vélo. Et il y a quand même 200 000 visiteurs chaque année qui viennent. (...)

Guillaume : Mais c'est pas un peu bizarre d'être en congé et d'aller voir les autres travailler ?

Laure Vautrin : C'est assez génial à faire en famille je peux vous assurer que c'est beaucoup plus facile de convaincre vos enfants d'aller visiter les hangars d'Air bus qu'une expo sur les peintres flamands.

Guillaume : Puis ça permet à des villes ou à des départements de se montrer sous un autre jour

Laure Vautrin : Oui des coins en France qui n'ont, à priori, pas un fort potentiel touristique au départ. (...)

Guillaume : Merci Laure Vautrin. À La semaine prochaine.

Corrigé

- 1 c
- 2 a
- 3 c
- 4 c
- 5 Admirer l'architecture, la beauté d'un site, avoir un témoignage d'une histoire sociale économique et humaine.
- 6 De faire connaître des villes ou des départements privés, des lieux touristiques.

Compréhension des écrits

Exercice 1, page 99

- 1 a
- 2 F, Cette possibilité est rare.
- 3 Qualité de l'enseignement, Carrière
- 4 F, Les spécialistes se retrouvent pourtant à la peine une fois dans un amphithéâtre.
- 5 a
- 6 Ils sont plus intéressés.
- 7 F, C'est grâce à ces questionnaires que Bordeaux Segalen a, par exemple, pris conscience de certains problèmes de logistique.
- 8 La loi devrait prévoir une évaluation des enseignants.
- 9 Elle ne pourrait pas être imposée aux Universités parce que ces dernières sont autonomes.

Exercice 2, page 101

- 1 b
- 2 Société d'origine agricole.
- 3 C'est une élite héréditaire qui privilégie l'esprit de géométrie et qui a été sélectionnée dans les grandes écoles parisiennes.
- 4 F, Parce qu'il ne valorise pas les détours et les labyrinthes; parce qu'il exclut l'intelligence de l'intuition; parce qu'il s'adresse à un grand nombre de jeunes.
- 5 Un système qui ne pousse pas à comprendre que chacun a intérêt au succès des autres, qui méprise tout ce qui n'est pas le travail intellectuel, qui ne valorise pas la créativité, l'imagination, l'erreur, la prise de risque.
- 6 c
- 7 L'intuition, la diversité, la créativité mais aussi faire partie d'un réseau.
- 8 De ne plus vouloir faire de leurs enfants les meilleurs dans les disciplines les plus importantes à leur époque. De ne plus penser que le succès sera le même dont ils rêvaient eux dans leur jeunesse.

Épreuve 2
Compréhension de l'oral

2-7 Exercice 1, page 105

Transcription

Journaliste : La Journée Mondiale de la Terre est un événement célébré chaque année depuis 1970 afin de sensibiliser à la question de l'environnement et plus précisément du changement climatique. Pour cela, toute la journée, diverses activités et conférences sont proposées dans plus de 190 pays auxquelles on estime que plus d'un milliard de personnes participent. Mais est-ce bien utile, au fond ? À vous la parole Monsieur Cabrel.

M. Cabrel : Et bien oui, les campagnes de sensibilisation à l'écologie sont toujours plus nombreuses.

Journaliste : Est-ce que cela n'a vraiment rien changé ?

M. Cabrel : Pas si sûr : au quotidien, nos comportements ont tout de même beaucoup évolué ces dix dernières années. Le tri sélectif, les achats d'ampoules basse consommation, de produits locaux... il y a des prises de conscience. Et plus largement, on observe des changements de valeurs, dans le rapport à la consommation notamment, on reste des grands consommateurs, mais tout de même on voit que la tendance classique au « vouloir toujours plus » a cédé la place, chez beaucoup, à une quête de simplicité et de sobriété. Sinon dans les actes, en tout cas dans les idées et les valeurs, une évolution est visible.

Il y a pourtant encore un décalage entre les intentions et les comportements. Des études sur la propreté de l'environnement avaient montré, il y a quelques années, que 95 % des personnes interrogées se disaient prêtes à ramasser des papiers par terre. Sauf que seules 2 % le faisaient vraiment. En fait, ce décalage ne vaut pas que dans l'écologie, les psychologues le constatent dans tous les domaines. Autrement dit, nos actions ne peuvent pas découler seulement de nos idées, de notre raison. Pourquoi ? Parce que nous ne sommes pas que raison, que rationnel, nous sommes aussi, voire surtout, irrationnels, inconscient, névrosés aussi.

Changer c'est se heurter à la peur de l'inconnu, parce que vivre en pilotage automatique est bien plus confortable que de se remettre en question. Et puis parce que, dans ce cas précis de l'écologie, on peine à croire que changer à l'échelle individuelle puisse modifier le cours du monde, tout simplement. Le sentiment d'impuissance freine spontanément l'action.

Journaliste : Et ...l'un des leviers sur lesquels on s'appuie, souvent, pour sensibiliser à l'écologie, ce sont les enfants. Est-ce qu'on sait si cela fonctionne ? Est-ce que leur parler de l'avenir de la planète peut réellement les toucher ?

M. Cabrel : Il suffit de voir comment les enfants nous regardent de travers dès qu'on oublie de trier nos déchets ou qu'on laisse couler l'eau du robinet... Sur ces actes très concrets, très quotidiens, les enfants sont facilement réceptifs, parce que c'est à leur portée. Quant à leur parler de l'avenir de la planète, c'est autre chose. Un enfant vit au présent, c'est le propre, pour ne pas dire le luxe, de l'enfance. Faut-il les en priver ? Je serai tentée de répondre que non. Si tant est, d'ailleurs, que l'on puisse les en priver...

Ceci dit, les enfants ne sont pas les seuls à vivre au présent. Nous avons nous aussi beaucoup de mal à nous projeter dans l'avenir et donc à nous en sentir responsables.

Journaliste : Pourquoi ?

M. Cabrel : D'abord parce que, pour paraphraser Freud, le moi est incapable d'imaginer sa propre mort. C'est une question de survie psychique : se projeter, de surcroît dans un monde hypothétiquement sombre, nous est très difficile. Et puis pour des raisons plus sociétales et contemporaines : le règne de l'immédiateté et du court-termisme qui se passe sur fond de crise, donc de peur du lendemain et de sentiment d'insécurité, tout cela nous rend plus enclin à vivre dans l'instant. L'état d'esprit actuel pourrait se résumer à : « Profitons, avant qu'il ne soit trop tard ». Ce qui n'est pas très propice à un engagement pour le futur de la planète.

Journaliste : Autrement dit, toutes ces campagnes de prévention, de sensibilisation ne servent à rien !

M. Cabrel : Et bien non, au contraire, parce que le contexte dans lequel nous baignons est essentiel pour modifier nos attitudes. Pour une raison surtout : il est bien plus facile de changer en groupe que tout seul. Donc plus notre environnement au sens, cette fois, de ceux qui nous entourent, du contexte dans lequel nous vivons, plus cet environnement manifeste des désirs de changements, plus nous sommes encouragés à y participer.

Journaliste : La journée mondiale de la Terre ne serait pas à considérer comme une énième journée mondiale parmi d'autres ? D'après vous elle aurait un réel intérêt ?

M. Cabrel : En annonçant que plus d'1 milliard de personnes sont soudain unies autour d'un même souci, d'une même cause, l'avantage c'est qu'on joue sur le besoin et sur le désir – un peu naïf, certes, mais profond – de croire dans une humanité solidaire. Donc on joue sur la corde sensible et vite émue de chacun. Et puis, en effet, c'est motivant parce qu'on se sent porté dans un mouvement général. La politique des petits pas individuels c'est essentiel, et cela a déjà porté ses fruits, on en parlait au début. Mais les solutions globales, les mouvements de groupes, de société sont tout de même plus porteurs et motivants. Le but c'est de ne pas se sentir seul à agir... Ou, plus encore, en lutte contre une autre partie de la population, plus influente. Et sur ce point, il faut aussi mentionner l'Université de la Terre, qui aura lieu ce week-end à Paris.

Corrigé

- 1 Pour sensibiliser à l'environnement et au changement climatique.
- 2 c
- 3 a
- 4 c, d
- 5 b
- 6 Ce n'est pas leur problème.
- 7 a
- 8 b
- 9 Il pense qu'elles sont utiles.
- 10 Croire dans une humanité solidaire.
- 11 Ne pas se sentir seul à agir.

2-7 Exercice 2, page 106

Transcription

De la mesure avant toute chose ! Dans nos sociétés des loisirs, le sport connaît un essor considérable. La recherche de la performance peut cependant se révéler nocive au niveau tant physique que mental. Le sport est-il bon pour la santé ? Répondre d'emblée par l'affirmative est évident. Des études ont montré que le

risque de décès précoce est de 1,2 à 2 fois plus important chez les sédentaires que chez les sujets actifs. De même, il a été mis en évidence que l'activité physique diminue la mortalité globale avec une mention spéciale pour les maladies cardiovasculaires, mais aussi les cancers. Dès lors s'est opérée une prise de conscience de la responsabilité individuelle dans la préservation de la santé. Cette prise de conscience a coïncidé avec d'autres évolutions sociales notables. D'une part, l'invention d'une société de loisirs, marquée par l'augmentation du temps libre, d'autre part, le culte du corps et particulièrement le souci de la minceur. Pour se sentir bien dans sa peau, il faut donc prendre soin de son corps, mener une vie saine à travers l'expérience d'un sport. De fait, la pratique sportive, qu'elle soit stimulée par des motivations esthétique, ludique ou médicale, allait connaître une évolution considérable, renforcée par le *papy-boom* et le développement du sport féminin. Mais l'équilibre psychologique est parfois menacé par le sport. Le surentraînement de nombreux sportifs de haut niveau conduit au contraire à des états proches de la dépression professionnelle par une stimulation permanente des hormones du *stress*. Une proportion grandissante de pratiquants de sports de loisir, cherchant à « se dépasser », n'hésitent pas à se mettre en danger. C'est le cas pour les adeptes des loisirs sportifs à risque, le sport-aventure, à la recherche de sensations. Ces sports donnent à celui qui les pratique le sentiment d'exister, de lutter contre la routine, la sécurité, l'ennui d'une existence surprotégée. La recherche de la performance est encouragée et stimulée dans notre société qui prône la réussite comme une qualité morale, et valorise le dépassement de soi et la volonté de progression.

Corrigé

- 1 Le rapport du sport avec la santé.
- 2 b
- 3 a
- 4 Stress / dépression
- 5 b
- 6 c
- 7 a

Compréhension des écrits**Exercice 1, page 107**

- 1 a
- 2 L'allongement de la durée de vie, le travail extérieur des 2 membres et l'évolution des mœurs.
- 3 c
- 4 a
- 5 V, Si le juge ne peut imposer la garde alternée à des parents tous deux opposés, il peut l'autoriser, contre l'avis d'un parent, pour une période probatoire de six mois.
- 6 F, Leurs avis seraient convaincants si des études avaient été faites, démontrant, avec statistiques et enquêtes psychologiques – évidemment complexes – que la vie avec un seul parent, l'autre étant le « papa ou la maman de fin de semaine et des vacances », pose moins de problèmes psychologiques aux enfants.
- 7 En raison d'un changement sociologique.
- 8 Le refus d'un des parents pour les déplacements fréquents ou les horaires trop décalés.
- 9 F, Devant l'inertie des magistrats.

Exercice 2, page 109

- 1 b
- 2 À une militance consumériste.
- 3 Individuel : parce qu'on affirme la qualité de vie et la liberté.
Collectif : parce que c'est un acte utile aux autres et à la planète.
- 4 c
- 5 F, Il concerne aussi les produits bio.
- 6 On achète des produits bio pour avoir une bonne conscience.
- 7 À ceux qui résistent à la consommation.
- 8 Il faut consommer pour rémunérer les producteurs équitables.
- 9 À la grande distribution.

LIVRE DU PROFESSEUR
DEL F ACTIF Tous publics et scolaire
Niveau B2

Corrigés et transcriptions

Auteurs : Anna Maria Crimi, Gisèle Agnello

Rédaction : Cristina Mancini

Direction artistique : Marco Mercatali

Mise en page : Airone Comunicazione - Marcello Muzi

Responsable de production : Francesco Capitano

© 2013 ELI S.r.l.

B.P. 6

62019 Recanati

Italie

Tél. +39 071 750701

Fax +39 071 977851

info@elionline.com

www.elionline.com

Tous droits réservés. Toute forme de reproduction, de représentation et de transformation partielle ou intégrale de cet ouvrage est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

Achévé d'imprimer en Italie par Tecnostampa 13.83.287.0
ISBN 978-88-536-1312-7

ISBN 978-88-536-1312-7



9 788853 613127